



BENGHEBRIT EST CATÉGORIQUE :

"PAS DE MANQUE EN MATIÈRE D'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE"

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



FOOTBALL,
CHAMPIONNAT DE
LIGUE 1 MOBILIS

**LE
LEADER
EN APPEL
À MÉDÉA**



Pages 11-12-13-14

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2955 | Ven. 9 - Sam. 10 décembre 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SA GESTION CONFÉE À UNE ENTREPRISE DE LA WILAYA D'ALGER

DOUNIA PARC CHANGE DE TUTELLE

Page 3



BOUCHAFA LORS
D'UN POINT DE PRESSE
**"LE FFS
VA BIEN !"**



Page 3

HAUTES RESPONSABILITÉS
ET ÉTAT CIVIL

**LOUH
PRÉSENTE
LES PROJETS
DE LOI**

Page 3

JIJEL

**4 ABRIS POUR
TERRORISTES
DÉTRUITS**



Page 3



RUEE POUR CONSTITUER LES STOCKS D'HIVER

**LES PRIX
CONNAISSENT
DÉJÀ UNE ENVOLÉE**

Page 4

DRAME À MASCARA

**2 ENFANTS
PÉRISSENT
NOYÉS À SIG**

Page 6



5

ans de prison contre un chauffeur de taxi à Saïda pour tentative de détournement de mineure.

55

millions d'unités de jeux pyrotechniques et pétards saisis au cours de l'année 2016.

558

agences immobilières perdent leurs agréments pour non régularisation de leurs situations.

Le puits de Lotfi Bouchouchi projeté au consulat général d'Algérie à New York

Le consulat général d'Algérie à New York a organisé dimanche dernier la projection du film *Le puits* du réalisateur algérien Lotfi Bouchouchi, un long métrage de fiction proposé pour représenter l'Algérie aux 89^{es} Oscars du cinéma. La projection de ce film coïncide avec la visite qu'effectue Lotfi Bouchouchi aux États-Unis pour promouvoir son œuvre. Les membres de la communauté nationale et du corps diplomatique à New York ont découvert ce long métrage, proposé à la sélection des Oscars 2017, dans la catégorie du meilleur film en langue étrangère. Sa projection a été organisée dans le cadre des activités culturelles commémoratives de l'anniversaire du déclenchement de la révolution du 1^{er} novembre 1954 et des manifestations populaires du 11 décembre 1960, précise le consulat. Cette démarche intervient également en perspective de la 89^{es} édition des Oscars du cinéma 2017, selon la représentation diplomatique. Plusieurs fois primé, *Le Puits* a déjà raflé le Grand prix du meilleur long



métrage du 9^e festival international du film de Mascate au Sultanat d'Oman en plus de quatre autres prix lors du 31^e Festival du cinéma méditerranéen d'Alexandrie en Égypte, dont le Grand prix du meilleur film arabe.

Le 17^e marathon international du Sahara occidental se tiendra en février



Le 17^e marathon international du Sahara occidental se tiendra durant le mois de février prochain dans les camps des réfugiés sahraouis, a annoncé l'association espagnole "Projets au Sahara" chargée de l'organisation de cet événement sportif de solidarité.

Cet événement vise, selon ses organisateurs, à mobiliser et à sensibiliser l'opinion internationale sur le conflit qui dure depuis plus de 40 ans sans qu'aucune solution ne soit trouvée pour le déblocquer. "Quatre décennies de souffrance pour le peuple sahraoui qui vit, génération après génération, dans des camps de réfugiés dans des conditions difficiles", ont souligné les organisateurs qui précisent par ailleurs "qu'à travers le marathon, nous tentons d'empêcher la société occidentale d'oublier la cause sahraouie et de recueillir les fonds nécessaires pour la réalisation des projets humanitaires en faveur des réfugiés". L'association organisatrice, qui prévoit la participation de coureurs de divers pays et continents, affirme que cette nouvelle édition "est sans aucun doute une marque importante de la solidarité mondiale avec le peuple sahraoui et sa cause" et rappelle par ailleurs que "des tonnes de matériel sportif seront distribuées aux jeunes Sahraouis notamment des ballons, des chaussures de football et des maillots sportifs de diverses disciplines".

Un cluster pharmaceutique bientôt à Constantine

Un cluster pharmaceutique sera bientôt créé à Constantine pour donner un nouveau souffle à cette industrie dans la région, a-t-on annoncé mardi en marge d'une journée d'étude sur le rôle des clusters dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, tenue à l'université Constantine2.

Ce cluster, premier à l'échelle nationale, regroupera plusieurs unités pharmaceutiques activant à travers le territoire de la wilaya de Constantine, a indiqué Mohamed Sofiane Chaoui, enseignant à l'université Constantine2, mettant l'accent sur l'importance de ce "club" dans le développement de cette industrie jugée stratégique.

Un "vaste travail d'information et de sensibilisation est en cours pour captiver le maximum d'unités pharmaceutiques", a souligné M. Chaoui, rappelant que "la création de ce cluster est à l'initiative de l'université de Constantine qui œuvre continuellement à accompagner le processus de développement économique en cours en Algérie". L'objectif de cette



opération étant de mettre en place une synergie "soudée" en mesure de relever le défi de création d'un management pharmaceutique, a encore souligné le professeur Chaoui qui a fait part de "l'importance des clusters dans le développement du sens de la compétitivité à l'échelle internationale".

Abdelmalek Sellal

"Nous sommes intransigeants en matière de lutte antiterroriste et nous veillons à coordonner avec tous les pays, y compris la Belgique, pour qu'on s'entraide et je crois que les choses marchent très bien et continueront à bien marcher dans le strict respect mutuel des réglementations et surtout des personnes."

D
I
L
I
T

Des bougies parfumées à... Donald Trump ou à Vladimir Poutine

Un couple d'entrepreneurs du Missouri s'est lancé dans la bougie parfumée pour Noël. Pour embaumer les foyers, ils ont créé les odeurs présumées de Donald Trump, de Vladimir Poutine et de Justin Trudeau.

La bougie du nouveau président des États-Unis "combine toutes les odeurs les plus classes (lotion auto-bronzante et steak)", assurent les créateurs. En plus de "belles nuances d'orange, très naturelles, pas bizarres du tout ni rebutantes", le pot de la chandelle est surmonté d'une petite touffe blonde, à l'effigie du businessman qui a inspiré ce parfum. L'arôme Justin Trudeau a "l'odeur intense du thé Chai avec de l'érable". La bougie Vladimir Poutine allie des notes de pins, de terre et de fumée, une émanation masculine réhaussée par l'image du président russe torse nu devant le Kremlin sur le couvercle du pot.

Ils votent dans le secret de l'isoloir pour des... urinoirs

A Montpellier, on ne rigole pas avec les toilettes publiques. La question prête à sourire... mais combien d'entre nous se sont retrouvés dans l'incapacité d'assouvir le plus naturel des besoins dans une ville où trouver des WC relève du parcours du combattant. Jusqu'en 2015, la ville comptait deux toilettes publiques pour 251.634 habitants. Depuis, neuf de plus ont été installées au centre-ville. Leur succès a de quoi faire rougir les organisateurs de spectacles en tout genre. Depuis leur installation, les nouvelles toilettes publiques ne désespèrent pas : elles ont accueilli 200.000 utilisateurs. En 2017, entre 8 et 12 WC sortiront de terre dans plusieurs quartiers, à la Mosson, aux Beaux-Arts ou encore à Celleneuve. Ce sont les riverains qui choisiront le lieu d'implantation qui leur semblera le plus adapté à "leurs besoins", et pour cela un vote en bonne et due forme avec isoloir est programmé.

Des places de parking au cimetière !

Le maire de Reffuveille, dans la Manche, supprime des tombes dans le cimetière pour créer des places de parking. Le maire assure qu'il n'avait pas le choix : "Il y aura, c'est vrai, quelques places de stationnement, mais ces sépultures ont surtout été enlevées pour permettre l'accès à la salle des fêtes aux personnes à mobilité réduite." Les ossements ont été transférés dans l'ossuaire communal du nouveau cimetière, à l'extérieur du village.

SA GESTION CONFIEE À UNE ENTREPRISE DE LA WILAYA D'ALGER

Dounia Parc change de tutelle

Dounia Parc ne dépend plus du ministère de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat. En effet, ce parc, géré jusque-là par l'Agence de promotion du parc des Grands Vents pour le compte du ministère sus-cité et qui a été créée en 2006, est désormais placé sous la tutelle de la wilaya d'Alger

PAR KAMAL HAMED

Signé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le décret exécutif portant dissolution de cette agence, a été publié au Journal officiel numéro 69 du 6 décembre. Selon l'article 2 du décret exécutif numéro 16-300 du 23 novembre dernier, la dissolution de l'agence, citée ci-dessus, comporte le transfert à l'établissement public de wilaya, dénommé « Office des parcs des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger (Opla), créé par arrêté le 2 novembre 1997.

L'Opla héritera donc de l'ensemble des biens, droits, obligations, personnels et moyens de toute nature détenus par l'établissement dissous. A l'évidence ce trans-

fert va donner lieu, comme le stipule l'article 3 du décret en question, à l'établissement d'un inventaire quantitatif, qualitatif et estimatif dressé conformément aux lois et règlements en vigueur par une commission ad hoc dont les membres sont désignés conjointement par le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat et le ministre des Finances. L'inventaire devra ensuite être approuvé par un arrêté conjoint de ces trois ministères. Il sera aussi établi un bilan de clôture contradictoire conformément à la législation et à la réglementation en vigueur portant sur les moyens et indiquant la valeur des éléments du patri-

moine, objet du transfert. Le personnel de l'établissement dissous est automatiquement transféré à Opla. Cet office est donc tenu, dès la promulgation du décret au journal officiel d'assurer les activités précédemment assurées par l'établissement dissous. Autant dire que le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, aura à sa charge, par le biais de l'Opla, de gérer Dounia Parc.

Ce transfert de tutelle serait presque passé inaperçu n'était-ce le grand scandale qui a éclaté il y a trois mois autour de ce parc. ON se souvient de la fracassante déclaration du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelouahab Nouri, dans laquelle il avait fustigé la distribution illégale de quelque 65 hectares. "Des lots de terrains ont été distribués dans un irrespect total de la législation en la matière et loin de toute transparence, en vue de l'implantation de projets imaginaires, représentés pour la plupart d'entre eux, par des fast-foods", avait en effet souligné le ministre à l'époque tout en se disant être "abasour-

di" par cette situation qualifiée de "très grave et nécessitant des mesures urgentes et rigoureuses".

Il avait alors annoncé la résiliation, par ses services, des contrats relatifs à 96 projets, dont une quarantaine de fast-foods. Une déclaration qui vait fait grand bruit, ce d'autant que nombre d'observateurs avaient cru que Abdelwahab Nouri chargeait son prédécesseur au ministère. Car tous les regards se sont tournés vers Amar Ghoul, qui a quitté le gouvernement quelques mois auparavant. Mais Amar Ghoul a rejeté ces accusations en estimant n'être pas "concerné par cette affaire. Je ne l'ai jamais été d'ailleurs".

Le scandale avait pris une telle proportion que le Premier ministre est intervenu lui-même pour ramener le calme.

"Le caractère particulier du parc ne permet pas l'ouverture de commerces (fast-foods). Mais il s'agit d'une erreur qui a été réparée", avait indiqué Abdelmalek Sellal pour fermer cette parenthèse.

K. H.

HAUTES RESPONSABILITÉS ET ÉTAT CIVIL

Louh présente les projets de loi

PAR RANIA NAILI

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a présenté avant-hier devant la commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'Homme au Conseil de la Nation un exposé sur le projet de loi fixant la liste des hautes responsabilités de l'État et des fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive et un autre sur l'État civil.

Réunie sous la présidence de son président, "la commission a entendu les

exposés sur le projet de loi fixant la liste des hautes responsabilités de l'État et des fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive et le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance numéro 70-20 du 13 dhou el hidja 1389 correspondant au 19 février 1970 relative à l'État civil", a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

Les deux textes ont été présentés par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Ghania

Eddalia. M. Louh a abordé les différentes dispositions et les objectifs escomptés des deux textes de loi. Lors d'un débat "exhaustif et riche", le représentant du gouvernement a répondu aux questions et observations des membres de la commission concernant les dispositions contenues dans les deux textes. La réunion s'inscrit dans le cadre de l'élaboration par la commission de deux rapports préliminaires sur les deux textes afin de les présenter ultérieurement lors d'une séance plénière.

R. N.

PRÉSENTATION ET EXAMEN DU PROJET DE LOI RELATIF À LA RETRAITE

Le 21 décembre devant le Conseil de la Nation

Le Conseil de la Nation a programmé la séance de mardi 20 décembre à la présentation et à l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi 12-83 relatif à la retraite qui sera soumis au vote mercredi 21 décembre, a indiqué un communiqué de l'institution parlementaire.

Le programme des séances prévues du 20 au 22 septembre 2016 a été examiné lors d'une réunion du Conseil de la Nation,

présidée par Abdelkader Bensalah, président de l'institution.

Selon le calendrier des séances arrêté par le bureau du Conseil de la Nation, la séance de mardi 20 décembre sera consacrée à la présentation et à l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi 12-83 relatif à la retraite et celle de mercredi 21 décembre au vote dudit texte de loi.

La séance de mercredi sera également consacrée au vote du projet de loi fixant la liste des hautes responsabilités de l'État et des fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive et du projet d'ordonnance 20-70 relatif à l'État civil, lesquels seront examinés les 13 et 14 décembre 2016.

R. N.

BOUCHAFA LORS D'UN POINT DE PRESSE :

"le FFS va bien !"

Le premier secrétaire du FFS a tenu, hier à rassurer les militants et sympathisants de son parti suite à l'exclusion de Rachid Halet de l'instance présidentielle du parti. "Je veux rassurer tous les militantes et militants, les sympathisants et tout le peuple algérien, le FFS va bien !", a déclaré Abdelmalek Bouchafa dans un très court point de presse tenu avant l'ouverture de la réunion du Conseil national qui se tient à

huis clos. "On est encore fidèle aux principes fondamentaux et les premiers objectifs tracés par le moudjahid Hocine Aït Ahmed", a-t-il ajouté. Le Premier secrétaire du FFS a rappelé qu'il "s'agit d'une session ordinaire du conseil national consacrée notamment au débat sur la participation ou non du parti aux prochaines élections législatives. Le débat sera libre et démocratique", a précisé M. Bouchafa.

Le 6 décembre, Rachid Halet a été exclu du parti par la commission nationale de médiation du FFS.

Dans son communiqué signé par son premier secrétaire, le parti n'avait pas expliqué les raisons à l'origine de cette décision. Rachid Halet avait dénoncé le jour même un putsch mené par certains membres de l'instance présidentielle.

R. N.

JIJEL

4 abris pour terroristes détruits

Quatre abris pour terroristes ont été détruits par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), mercredi à Jijel, lors d'une opération de recherche et de ratissage, dans le cadre de la lutte antiterroriste, a indiqué avant-hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 07 décembre 2016 à Jijel (5ème RM), quatre abris pour terroristes, comprenant des quantités de denrées alimentaires et des effets de couchage", précise le communiqué.

Par ailleurs, et "dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Biskra et El-Oued (4^e RM), une importante quantité de tabac s'élevant à 262 quintaux", note la même source. D'autre part, des détachements de l'ANP ont appréhendé au niveau de la 6^e Région militaire dans des opérations distinctes menées à Tamanrasset et In-Guezzam, six (6) contrebandiers en possession de 1.440 litres de carburant, (3) détecteurs de métaux, un téléphone satellitaire et 13.868 comprimés psychotropes.

De même, d'autres détachements "ont arrêté 39 immigrants clandestins de différentes nationalités à Bordj - Badji-Mokhtar, In-Guezzam et Tamanrasset", indique le communiqué.

R. N.

RUÉE POUR CONSTITUER LES STOCKS D'HIVER

Les prix connaissent déjà une envolée

Les Algériens affluent vers les centres commerciaux et magasins pour constituer leurs stocks d'hiver. Tout passe par l'alimentation, les détergents et l'habillement.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Avec la crise qui va s'accroître davantage, la constitution des stocks alimentaires reste la priorité pour l'immense majorité des salariés et les classes sociales pauvres. Certains redoutant une flambée des prix avec l'augmentation de la TVA et autres taxes, n'ont d'autres choix que de se rabattre sur les produits encore subventionnés tels que la farine et la semoule. Les féculents restent aussi les aliments consommés tels que les pois cassés, les lentilles et haricots. Ces produits vont connaître dès le début de l'année une augmentation de leurs prix. Actuellement, dans tous les marchés, le kilo de haricots est de 250 DA et même prix sinon plus pour les pois cassés et les lentilles qui arrivent à être cédés entre 250 et 270 DA. Dans certaines superettes, on a pu constater que les étals sont presque vides de ces produits. A cette période, les magasins renflouent leurs caisses avec des achats de stock "Si l'année dernière, on arrivait à emmagasiner des quantités de ces produits, ces derniers mois beaucoup de clients achètent parfois plus de 5 kilos et diversifient les achats chaque semaine" nous relate un des gérants d'une superette à Alger-Centre. Malgré la hausse des prix, la peur de ne



Une nouvelle année qui s'annonce sous haute tension.

pas avoir la quantité de stock pour l'hiver fait en sorte que les consommateurs anticipent avant le jour J. Et pas que cela, les détergents et l'habillement surtout pour enfants vont aussi connaître un renchérissement de leurs prix. Pour un paquet de lessive pour lave-linge quelle

que soit la marque, 500 grammes coûtent actuellement 70 DA alors que l'année dernière le prix était entre 55 et 60 DA. La bouteille d'eau de Javel coûte actuellement entre 70 et 80 DA selon le lieu de résidence. Mais dès l'année prochaine, ce produit pourrait avoisiner facilement les

100 DA. Et c'est le même constat pour les autres produits de lavage ou de cosmétiques dont la TVA sera augmentée de 2 % et donc à des prix plus élevés que cette année. L'Association nationale pour la protection des consommateurs (Apoce) déplore déjà la confusion autour des prix de certains produits. Dans une tribune publique, un des vice-présidents de cette association est revenue sur une étude portant sur le coût et les charges que supportent les citoyens. "Pour une famille moyenne composée des parents et de trois enfants. Nous avons comptabilisé les dépenses standard, à savoir le loyer, l'eau, l'électricité, les vêtements et les produits de large consommation. Nous avons estimé ce budget en 2014 à 45.000 DA. Ce montant a augmenté vers la fin 2015, en prenant en considération les nouveaux tarifs, pour les 55.000 DA". Selon ce responsable "nous considérons que ce montant correspond à une rentrée d'argent permettant de vivre dignement, sans crédit et sans endettement". Mais le salaire moyen des Algériens, selon certains indices révélés récemment, ne dépasserait pas les 39.000 DA sans compter que des dépenses viendraient se greffer à d'autres charges auxquelles ce salaire est loin de pouvoir répondre.

F.A.

SUCRE, SEL ET MATIÈRES GRASSES DANS LES PRODUITS ALIMENTAIRES

Des mesures pour réduire le taux

PAR RIAD EL HADI

Le ministère du Commerce a pris des mesures pour réduire "la consommation excessive" de sucre, de sel et des matières grasses dans l'alimentation à travers la promulgation prochaine d'un décret exécutif portant limitation du taux de sucre dans le café et d'une décision interministérielle qui permet au citoyen d'avoir les informations nécessaires sur le produit alimentaire, a indiqué avant hier le ministre du secteur Bakhti Belaïb. Répondant à la question d'un député du Conseil de la nation lors de la séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil, Belaïb a précisé qu'un "groupe de travail mixte a été mis en place au niveau du ministère du Commerce regroupant des représentants des ministères de la Santé, de l'Agriculture et de l'Industrie ainsi que des représentants d'associations de protection du consommateur et des profes-

sionnels du secteur qui conviendront des mesures nécessaires à prendre à cet effet".

Selon le ministre, "les partenaires comptent conjuguer les efforts pour prendre en charge ce dossier en tenant compte notamment de la diversité des produits alimentaires, de leurs composants et de l'adaptabilité des industries agroalimentaires aux nouvelles mesures".

Un décret exécutif (adopté par le gouvernement) a été élaboré, fixant les types de café et les conditions de sa mise en vente et qui prévoit essentiellement la réduction du taux de sucre dans la composition de ce produit de 5 à 3 %. Le ministre a ajouté que son "département a élaboré avec les ministères de la Santé, de l'Agriculture et de l'Industrie une décision fixant les modalités applicables sur l'étiquette du produit pour orienter le consommateur sur les valeurs nutritionnelles de l'aliment, notamment le taux de sucre, de sel et des matières grasses".

Le but est également d'encourager, a soutenu le ministre, "le respect des règles d'une alimentation saine et de s'assurer que l'étiquette alimentaire ne présente pas de fausses informations concernant le produit". La décision qui sera adoptée dans un bref délai, interdit par ailleurs, tout ce qui est à même de jeter la confusion dans l'esprit du consommateur tout en lui permettant de choisir les produits alimentaires adaptés à son état de santé grâce à l'étiquette alimentaire qui contraindra l'opérateur économique de citer les valeurs caloriques et nutritionnelles (sucre, sel et matières grasses) ce qui réduira les maladies chroniques comme l'hypertension artérielle, les troubles cardiovasculaires et le diabète. Le ministre a déploré la "diffusion par les chaînes de télévision de spots publicitaires pour faire la promotion de ces substances dangereuses (sel, sucre et matières grasses) pour la santé", tout en dénonçant l'utilisation de jeunes enfants dans cette démarche. Belaïb a indiqué

que son département "compte en collaboration avec le ministère de la Communication- une fois la décision relative à l'étiquette promulguée- interdire la promotion des produits nocifs à la santé du citoyen".

A une autre question sur l'amende imposée aux commerçants qui ne facturent pas leurs transactions commerciales, le représentant du gouvernement a répondu que "l'amende sera appliquée sans distinction dans le cadre du principe d'équité et d'égalité entre tous les citoyens".

Il a précisé que l'application de l'amende en cas d'infraction dans la pratique commerciale a pour objectif de "réprimer la fraude comme c'est le cas pour la non facturation. Il a précisé que l'amende à payer par les contrevenants dépend de la nature de la fraude commise et de son impact sur l'économie nationale et non du statut du commerçant et de son capital".

R. E.

L'INTÉGRATION DU MAGHREB

Une nécessité pour l'Algérie

PAR RAYAN NASSIM

L'intégration du Maghreb est une nécessité à laquelle l'Algérie n'a cessé d'œuvrer pour servir les intérêts communs des pays de la région en vue d'offrir de nouveaux horizons aux populations locales, a affirmé, avant-hier à Bruxelles, le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et président du groupe de contact algérien avec le Parlement européen, Zebbar Berrabah. M. Zebbar qui s'exprimait lors d'une con-

férence au Parlement européen sur le thème "Un Maghreb plus fort et plus uni: Relever les défis communs", a souligné que l'Algérie a présenté une série de propositions pour "développer l'action maghrébienne commune" et permettre à l'Union du Maghreb arabe (UMA) de "répondre aux défis auxquels fait face la région", citant notamment la lutte contre le terrorisme, la migration et le trafic de drogue. Selon le vice-président de l'APN, la dynamisation de l'UMA est tributaire de la relance de l'économie dans la région,

plaidant pour "une intégration plus approfondie et plus élargie en tenant compte du nouveau paradigme économique et en dépassant les divergences". Il a rappelé, à ce titre, que l'Algérie a œuvré pour créer un espace économique unifié au sein du Maghreb dont elle veut en faire un "pôle efficace" pour la réalisation des projets stratégiques communs, notamment dans les domaines de l'infrastructure de base, des ressources en eau, de l'agriculture et des énergies renouvelables.

Evoquant les défis sécuritaires auxquels la

région du Maghreb doit répondre impérativement, notamment celui du terrorisme, M. Zebbar a appelé les acteurs de la région à "instaurer un dialogue permanent" et à œuvrer pour plus d'efficacité, relevant la nécessité de "revivre le rôle de l'UMA pour l'adapter aux défis actuels". Le coordinateur de l'UE de la lutte contre le terrorisme, Gilles de Kerchove, a plaidé, de son côté, pour le renforcement de la coopération entre l'UE et les pays de la région en matière de lutte contre le terrorisme.

R. N.

BENGHEBRIT EST CATÉGORIQUE :

"Pas de manque en matière d'encadrement pédagogique"

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé avant-hier à Alger qu'il n'y a pas de manque en matière d'encadrement pédagogique, soulignant que le problème réside en l'absence d'enseignants, en arrêts de maladie, pour une période ne dépassant pas les deux semaines.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Il n'y a pas "de manque en matière d'encadrement pédagogique", a indiqué Mme Benghebrit en réponse à la question d'un membre du Conseil de la Nation sur l'instabilité des enseignants et les lacunes d'encadrement administratif, précisant que le problème qui se posait pour ce secteur est "l'absence d'enseignants pour des périodes ne dépassant pas deux semaines, en recourant aux arrêts maladie".

Dans ce cas de figure, le ministère de l'Éducation nationale "ne peut, en vertu du règlement en vigueur, procéder au remplacement par d'autres enseignants", a-t-il dit.

"L'instabilité est due à l'absence de l'enseignant pour une courte période, dans le cas d'un arrêt maladie ou un congé maternité, ainsi que pour une longue période, dans le cas d'un détachement, d'une démission ou pour cause de décès", a expliqué la ministre.

Pour ce qui est du deuxième cas de figure (détachement ou démission), la ministre a précisé que "le traitement se fait par recours à des remplacements ou aux contractuels, rappelant que l'utilisation, cette année, du système numérique en matière de recrutement a permis de remplacer tous les postes vacants et assurer ainsi le déroulement normal de la scolar-

ité".

"Grâce à l'exploitation de la plateforme numérique de recrutement et l'autorisation exceptionnelle accordée par la fonction publique, pour l'exploitation des listes de réserve des candidats lauréats du concours de recrutement des enseignants, nous avons recruté 64.000 enseignants, tout en réussissant à réduire, considérablement le nombre des enseignants contractuels qui est, cette année, de 4.000, au lieu de près de 40.000 ces dernières années", a-t-elle dit. La ministre a mis l'accent sur "l'importance du système informatique qui a permis de traiter le problème des arrêts de cours, outre l'exploitation optimale de l'encadrement pédagogique disponible au niveau des différentes wilayas et la rationalisation des dépenses publiques, en assurant l'accès à la plateforme numérique aux directeurs de l'éducation, à l'administration centrale, et aux inspections wilayales de la fonction publique".

Evoquant le volet de l'encadrement administratif, Mme Benghebrit a indiqué que "l'existence de postes ouverts à la promotion au grade de directeur d'établissement éducatif s'expliquait par le nombre réduit de candidats ayant obtenu la moyenne exigée pour l'examen professionnel".

Par ailleurs la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé aussi que "la décision portant réduction des vacances d'hiver de 15 à 10 jours répond à des critères internationaux".

"Les vacances d'hiver n'ont pas été écourtées de manière anarchique mais sur la base d'une étude comparative entre l'Algérie et d'autres pays afin d'adapter les vacances scolaires aux critères internationaux", a déclaré à la presse Mme Benghebrit en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation.

Elle a annoncé le lancement "début jan-

vier à Biskra, d'une stratégie nationale de traitement pédagogique qui a pour objectif la maîtrise de la langue d'enseignement soit l'arabe et les matières de mathématiques et de français".

A une question d'un membre du Conseil de la nation sur les principaux partenaires sociaux consultés pour l'adaptation de l'application de la réforme de 2003, elle a indiqué que "les portes du ministère de l'Éducation restent ouvertes à tous les avis fondés sur des données objectives".

Elle a précisé à cet effet, que ce qu'entreprend actuellement le ministère tend à "renforcer les acquis de cette réforme dans le cadre de la mise en exécution du programme du président de la République en prenant en charge deux questions à savoir les pratiques pédagogiques et la gouvernance".

A cette occasion, Mme Benghebrit a réitéré son engagement à "asseoir une consultation franche et permanente avec tous les intervenants en associant les professionnels et les partenaires à la réflexion lors des différentes rencontres".

Elle a rappelé à ce propos, les deux conférences nationales d'évaluation de l'application de la réforme en 2014 et 2015 et auxquelles avaient pris part plus de 1000 personnalités de la société civile et des membres de la famille éducative et les différents partenaires présents aux ateliers thématiques.

Elle a expliqué en outre, que l'association de tous les acteurs visait essentiellement la mobilisation de tous et leur droit à être informés sur toutes les décisions et mesures à prendre.

D'autre part et à une question sur le contenu de la convention signée avec le ministère français de l'Éducation, elle a souligné que la coopération avec les pays étrangers encadrerait les échanges entre les pays en matière d'expérience, de formation et de recherche.

Elle a estimé que la coopération algéro-



Nouria Benghebrit.

française dans le domaine de l'éducation était sous-tendue par un cadre référentiel à savoir un document cadre de partenariat entre les gouvernements algérien et français signé le 4 décembre 2007, la Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération en date du 19 décembre 2012 et le programme d'action entre les ministères algérien et français de l'éducation conclu le 19 juin 2013.

Par ailleurs, Mme Benghebrit a relevé que toutes les opérations programmées au titre de la coopération bilatérale s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de l'application du programme d'action signé le 19 juin 2013 et qui comporte le développement de projets intégrés afférents aux questions pédagogiques importantes comme l'approche par compétences et l'évaluation de la formation.

Elle a cité enfin, les améliorations apportées en 2014 et 2015 et qui ne touchent pas les axes comme la méthodologie, le développement des compétences professionnelles dans des domaines précis et la formation en direction des inspecteurs.

C. A.

DÉCES DE MOHAMED EL-MILI BRAHIMI

Bouteflika adresse un message de condoléances

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de condoléances à la famille de Mohamed El Mili Brahimi, décédé avant-hier à l'âge de 87 ans des suites d'une longue maladie, dans lequel il a souligné que le défunt "avait contribué à l'édification de l'État algérien moderne en assumant de nombreuses responsabilités aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays".

"J'ai appris avec une grande affliction et une profonde émotion la disparition de l'ami militant et l'illustre écrivain Mohamed El-Mili Brahimi décédé des suites d'une longue maladie qui a privé la scène littéraire et politique de son apport. Ses compagnons ont attendu son retour pour poursuivre le combat mais la volonté de Dieu en a décidé autrement", a écrit le Président Bouteflika dans le message. "Homme affable et courtois, le défunt était imbu de belles-lettres. Écrivain au souffle puissant et au savoir immense, El-Mili est issu d'une famille de savants, son premier précepteur ayant été son père, l'éminent historien cheikh Moubarak El-Mili qui fut le compagnon de lutte du leader

du mouvement réformateur algérien Abdelhamid Ben Badis et qui lui a transmis les valeurs nobles d'intégrité et de nationalisme", a ajouté le chef de l'État.

"Après le déclenchement de la guerre de Libération nationale, il rejoignit ses frères moudjahidine, accomplissant dignement et fidèlement son engagement. Il contribuera à l'édification de l'État moderne en assumant de nombreuses responsabilités aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays jusqu'à ce que la maladie eut raison de lui", lit-on encore dans le message.

"En cette douloureuse circonstance, je présente à son épouse, à tous les membres de sa famille et à tous ses proches mes sincères condoléances et les assure de toute ma compassion. Je prie Dieu Tout Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir dans Son vaste paradis", a conclu le chef de l'État.

Bensalah : le défunt Mohamed El-Mili fut un fidèle héritier d'une école vénérant le savoir

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, a affirmé jeudi que le défunt Mohamed El-Mili Brahimi, décédé jeudi à l'âge de 87 ans des suites d'une longue maladie, était "un fidèle héritier d'une école vénérant le savoir et les savants".

Le défunt Mohamed El-Mili "a laissé un riche parcours de militant et fut un fidèle héritier d'une école vénérant le savoir et les savants", a écrit le président du Conseil de la nation dans un message de condoléances à la famille du défunt Mohamed El-Mili.

"L'Algérie perdait en Mohamed El-Mili un journaliste militant, un diplomate serein et un intellectuel humble", a affirmé M. Bensalah en présentant ses sincères condoléances à la famille du défunt. Evoquant les responsabilités qu'il avait assumées pendant la Révolution et l'indépendance, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a pour sa part rendu hommage au défunt qui, a-t-il dit, "a laissé un important legs intellectuel et culturel et qui mérite toute notre considération".

R. N.

RAPPELANT SES MISSIONS CONSTITUTIONNELLES

Gaïd Salah : "L'ANP est une armée républicaine"

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a rappelé avant-hier à Blida les missions constitutionnelles de l'ANP, en tant qu'"armée républicaine" ayant pour seul objectif de servir l'Algérie et uniquement l'Algérie", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

PAR RACIM NIDAL

Lors d'une visite de travail et d'inspection en 1^{re} Région militaire, le chef d'état-major a prononcé une allocution d'orientation suivie, via visioconférence, par les éléments des unités de la Région, à travers laquelle il a rappelé "l'importance de cette rencontre qui coïncide avec le début de l'année d'instruction, de formation et de préparation 2016-2017, au regard de la grande importance qu'attache le Haut Commandement à la préparation au combat des forces armées", précise la même source.

"L'ANP est une armée républicaine, fidèle au serment, à la ferme abnégation et dévouement, qui attache à ces valeurs leur véritable sens, et les imprègne dans les esprits et les âmes de ses éléments, au service de l'Algérie et uniquement l'Algérie, une armée cernant parfaitement ses responsabilités et prérogatives, qui adopte une stratégie à long terme, aux approches graduelles et rationnelles, aux objectifs profonds, aux repères clairs et à une vision perspicace", a-t-il souligné. Cette stratégie, a-t-il affirmé, "a prouvé son efficacité sur le terrain, car nous, au sein de l'ANP, privilégions l'acte à la parole, où nous privilégions l'acte à la parole, et nous sommes aujourd'hui, grâce à Allah le Tout-Puissant, et grâce à cette ligne droite de conduite, capables de sauvegarder notre Patrie et faire face à toute menace quelle qu'en soient l'ampleur et l'origine". "Dans ce contexte, j'ai déjà confirmé à plusieurs occasions que l'ANP digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) accomplit ses missions conformément à la Constitution et suivant les orientations de Son Excellence le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, et demeurera à jamais, en accomplissant son devoir national, fidèle aux valeurs du serment prêté devant Dieu,



Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah.

devant le peuple et devant l'histoire". "C'est une conduite à perpétuelle conviction, qui puise, a-t-il affirmé, de l'esprit de novembre, que ne saura appréhender le sens profond de ceux qui font partie de ces grands hommes n'ayant point omis qu'ils sont issus d'un pays ancestral" de grandes valeurs, et de principes immuables dénommé l'Algérie. "S'inspirant de cet ancrage historique et de ce pays glorieux, l'ANP continue d'exercer inlassablement ses missions, faisant de la sécurisation de l'Algérie et de son peuple, et de la sauvegarde de sa stabilité, son indépendance et sa souveraineté nationale sa priorité, dans un contexte régional caractérisé par des mutations et des événements suscitant la méfiance", a rappelé Gaïd Salah.

Le vice-ministre de la Défense nationale a

assuré, également, que l'ANP "a misé, et le demeure toujours, sur l'unité du peuple algérien avec son armée, et c'est ce qui est démontré à travers le soutien et le rassemblement des fidèles fils du peuple algérien autour de leur armée, en accomplissant ses missions. Telle est notre vision et tel est notre chemin pratique et approprié, qui a fait ses preuves sur le terrain, et que nous avons veillé à emprunter durant ces dernières années, en investissant et nous avons raison de le faire, durant l'accomplissement de notre mission au sein de l'ANP, digne héritière de l'ALN, dans ce que renferment les réserves de notre peuple conscient et enraciné, en terme d'abnégation et en dévouement envers l'Algérie", a-t-il ajouté. "Cette patrie, a-t-il souligné, qui a besoin des efforts de tous, des efforts basés sur l'unité du peuple avec son armée, l'entraide, la solidarité et le perpétuel engagement de servir l'Algérie et de préserver sa sécurité, sa stabilité et sa souveraineté nationale", a-t-il poursuivi.

Pour le chef d'état-major, "c'est une noble responsabilité, autant que nous la jugeons du ressort de nos principales responsabilités, autant que nous la considérons fondamentalement le legs des martyrs, pour nous et pour tous les fidèles de l'Algérie, nécessitant sa perpétuelle préservation et sa sauvegarde. Tel est le fondement du sens de citoyenneté, en soutenant et en se rassemblant autour de leur armée qui poursuit l'accomplissement de ses missions assignées, et dont elle a prêté serment devant Dieu de mener avec fidélité, abnégation et dévouement", a-t-il fait valoir.

Gaïd Salah a réitéré, à cette occasion, "la gratitude et l'appréciation" du commandement et des personnels de l'ANP au contenu du message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, adressé lors de la célébration du 62^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, et qui a salué les sacrifices consentis des éléments des forces

armées. En mon nom personnel et au nom de tous les éléments de l'ANP, j'ai le plaisir de réitérer toute notre gratitude et notre appréciation au contenu du message de Son Excellence le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, adressé au peuple algérien à l'occasion de la célébration du 62^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954", a affirmé Gaïd Salah.

Il a rappelé qu'à travers ce message, le président Bouteflika "a souligné que l'Algérie sait pouvoir compter sur les capacités, le professionnalisme et le patriotisme de l'ANP, digne héritière de l'ALN, ainsi que sur le potentiel et l'expérience de ses corps de sécurité, pour préserver l'intégrité du territoire et éradiquer les résidus du terrorisme de son sol, en rendant à cette occasion un hommage appuyé aux officiers, sous-officiers et djunoud de l'ANP, pour leur mobilisation et leurs sacrifices au service de la Patrie".

La visite du chef d'état-major de l'ANP à la 1^{re} Région militaire entre dans le cadre de ses visites sur le terrain aux Régions militaires afin de "s'enquérir de la situation et de la disponibilité opérationnelle des unités et dans le cadre du renforcement du contact direct et permanent avec les personnels des forces armées", précise le communiqué. "Après la cérémonie d'accueil et avoir récité la fatiha sur l'âme du martyr le colonel M'hamed Bougara, dont est baptisé du siège du commandement de la Région, le général de corps d'armée et en compagnie du général-major Habib Chentouf, commandant de la 1^{re} Région militaire, a tenu une rencontre avec les cadres et personnels de la Région, en présence des représentants des différents corps de sécurité.

Le général de corps d'armée a, par ailleurs, écouté les interventions des cadres et personnels de la Région, qui ont toutes convergé vers leur immuable et éternel dévouement à l'ANP et à l'Algérie, et leur total engagement au sacrifice pour la sécurité et la stabilité du pays.

Lors d'une seconde réunion, il a rencontré le commandement, l'état-major et les cadres de la Région, ainsi que les responsables des différents corps de sécurité, durant laquelle "il a suivi un exposé présenté par le chef d'état-major de la Région sur la situation sécuritaire globale du secteur de compétence, pour donner ensuite des instructions et des orientations générales mettant l'accent sur la nécessité de redoubler d'efforts pour assainir l'Algérie des résidus du terrorisme", indique le communiqué.

R. N.

DRAME À MASCARA

2 enfants périssent noyés à Sig

Deux enfants ont péri noyés avant-hier dans un collecteur d'eau d'irrigation situé dans une ferme dans la commune de Sig (Mascara), a-t-on appris avant-hier auprès de la direction de la Protection civile.

Les deux victimes, âgées de 11 et 12 ans, ont été trouvées noyées dans une ferme à Si-Zeghloul (Sig) par des citoyens qui ont aussitôt alerté les services de la Protection civile, a-t-on indiqué.

Les éléments de la Projection civile ont repêché les deux corps et les ont transférés à la morgue de l'hôpital de Sig.

La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête sur les circonstances exactes de ce drame.

Un mort et une blessée dans un accident de la route à Mostaganem

Une personne a trouvé la mort et son épouse a été légèrement blessée, dans un accident de la circulation survenu mercredi soir à Stidia (Mostaganem), a-t-on appris avant-hier de la protection civile.

L'accident s'est produit à Sidi-Mansour au niveau de la RN 11 suite au dérapage et renversement d'un véhicule touristique se dirigeant vers Mostaganem en provenance d'Oran faisant un mort (33 ans) sur le coup et une blessée légère.

Les agents de la Protection civile ont apporté les secours à la blessée et ont transféré le corps de la victime à la morgue de l'hôpital Che-Guevara de Mostaganem. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

R. N.

CRÉANCES DU TRÉSOR

Vers l'assainissement des dettes non recouvrables

Le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a affirmé qu'une réflexion était lancée sur l'assainissement des dettes accumulées des entreprises et non recouvrables par le Trésor public.

Tous les pays du monde "ont des lois qui permettent d'assainir les dettes non recouvrables des entreprises à travers un effacement du bilan financier. Il s'agit d'une opération en vigueur de par le monde", a déclaré à la presse M. Baba Ammi en marge du vote de la loi de Finances 2017. Il a précisé qu'en Algérie, "il n'y a pas de loi qui permet l'assainissement des dettes non recouvrables par le Trésor même si certaines remontent aux années soixante et ne cessent de s'accumuler". Il a souligné à ce propos, que la nécessité d'assainir la situation des créances du Trésor, estimant "inconcevable de laisser ces fonds dans le bilan financier". Les redevances des impôts non recouvrés sont estimés à 7.000 milliards de DA dont 5.000 milliards DA à la charge de deux banques en faillite et en voie de liquidation, selon les chiffres avancés par le ministre.

Répondant à une question sur l'ouverture du capital des banques, M. Baba Ammi a indiqué que cette mesure ne figurait actuellement pas à l'ordre du jour car les conditions ne sont pas réunies pour cela.

Il a relevé que le crédit octroyé par l'Algérie au Fonds monétaire international (FMI) d'un montant de 5 milliards de dollars, sera remboursé en 2020.

La loi de finances 2017 prévoit des dispositions pour faire face à la situation économique

Concernant la loi de finances 2017 adoptée à l'unanimité par le Conseil de la nation, le ministre des Finances a réitéré que ce texte comportait des dispositions pour faire face aux retombées de la situation économique actuelle et celle du pays. Il a ajouté à cet effet, que les autorités publiques poursuivaient l'adoption de mesures et dispositions préventives en vue de faire face au recul des ressources financières et la rationalisation des dépenses publiques à la lumière du nouveau modèle économique en veillant à la viabilité et l'amélioration des services



publics et le maintien tant que possible, de l'aide sociale directe et indirecte au profit des catégories à faible revenu. Il a fait remarquer en outre, que l'augmentation des taxes notamment la taxe sur la valeur ajoutée (TVA +2 %) n'aura pas un grand impact sur les prix des produits en 2017 qui eux, connaîtront une légère hausse. Il a dénoncé cependant, la hausse des prix opérée par certains commerçants sur différents produits de 15 à 20 % et ce avant même l'entrée en vigueur du texte de loi. Pour ce qui est des opposants qui qualifient cette loi de solution facile pour renflouer le Trésor de l'État, M. Baba Ammi a noté que "celui qui a une autre alternative, qu'il nous la donne et nous sommes ouverts à toute proposition". Evoquant la revendication de certains membres du Conseil de la nation pour inscrire l'impôt sur la fortune, il a ajouté qu'"il existait des mesures difficiles à appliquer sur le terrain et avant d'appliquer cet impôt, a-t-il dit, il serait judicieux de mettre au point les moyens de la recouvrer". Lors de la séance de vote, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a souligné l'importance et la spécificité de la loi de finances 2017 notamment "en cette conjoncture particulière que connaît le pays". Cette loi intervient dans un contexte marquée par l'entame de la mise en œuvre du nouveau modèle économique qui vise à renforcer l'économie nationale, les opportunités d'investissement et la production dans les secteurs stratégiques importants comme l'industrie,

l'agriculture et le tourisme. M. Bensalah a estimé que l'État a opté "en cette conjoncture difficile et eu égard à la rareté des ressources- pour des choix difficiles dictés par l'étape actuelle mais elle a consenti en contrepartie des efforts considérables pour préserver le niveau des transferts sociaux et des budgets consacrés aux secteurs importants tels l'éducation, la santé et l'habitat. Le président du Conseil de la nation a qualifié cette loi "de jalon important dans la politique financière et économique de l'Algérie qui lui permettra de faire face aux difficultés financières conjoncturelles et aux véritables défis".

La commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation a quant à elle recommandé dans son rapport complémentaire sur la loi d'éviter de prendre certaines décisions notamment celles touchant au pouvoir d'achat du citoyen avant d'épuiser toutes les alternatives offertes. Elle s'est également félicité du niveau des crédits alloués à l'aide sociale en dépit de la conjoncture économique et financière difficile appelant à accélérer la révision du système d'aide afin qu'il touche les faibles revenus.

La commission a insisté dans son rapport sur la nécessité de recouvrer les créances du Trésor public et d'activer tous les mécanismes juridiques disponibles.

R. E.

HYDROCARBURES

Croissance appréciable des exportations algériennes prévue pour 2016

Les exportations d'hydrocarbures de Sonatrach devraient atteindre 109 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep) en 2016 contre 98 millions de Tep en 2015, soit une augmentation "appréciable" de 11%, a annoncé mercredi à Alger le P-dg de cette compagnie nationale, Amine Mazouzi. "Cet accroissement reflète d'abord une augmentation de notre production primaire d'hydrocarbures à partir du deuxième semestre 2016", a souligné M. Mazouzi lors de la cérémonie de signature d'un contrat entre Sonatrach et le groupe japonais JGC.

En effet, la production de pétrole brut est passée à 1,135 million de barils par jour à partir de novembre 2016 contre une production moyenne de 1,051 million de barils par jour sur l'année 2015 et 1,056 million de barils par jour au 1^{er} semestre 2016.

Par ailleurs, depuis octobre 2016, Sonatrach a réussi à recouvrer sa capacité de production annuelle historique de 200 millions de Tep et table sur plus de 207 millions de Tep en décembre en cours. "Cet accroissement qui acte la volonté de

Sonatrach de renforcer sa position sur ses marchés historiques devrait être particulièrement marqué pour le gaz naturel", a-t-il dit. Pour les exportations de gaz naturel (gaz naturel et gaz naturel liquéfié), elles ont augmenté de 25 % au cours des dix premiers mois de l'année 2016 par rapport à la même période de l'année 2016, a-t-il encore souligné.

En matière de production primaire, l'année 2016 devrait se terminer avec un niveau de production de près de 4 millions de Tep de plus par rapport à 2015, "confirmant le retour à une croissance positive après plusieurs années de baisse", a affirmé le premier responsable de Sonatrach.

En matière d'exportation, a-t-il poursuivi, cette même année devrait permettre d'exporter 11 millions de Tep de plus qu'en 2015.

"Grâce à ce niveau d'exportation, Sonatrach pourra contrebalancer l'effet de la baisse du prix moyen du Brent qui est passé de 51 dollars en 2015 à 43 dollars en 2016", a souligné M. Mazouzi.

6 % de la valeur des exportations vers l'Afrique

Par ailleurs, M. Mazouzi a indiqué que Sonatrach réalise environ 6 % de ses ventes à destination des pays de l'Afrique. Au titre de l'exercice 2015, elle a exporté environ 6 millions de Tep vers les pays africains, 62 % sous forme de gaz naturel (dont 8 % sous forme de GNL, 38 % sous forme de GPL). Sur les deux dernières années, Sonatrach a exporté vers 12 pays d'Afrique (Tunisie, Maroc, Egypte, Côte d'Ivoire, Libye, Mozambique, Ghana, Nigeria, Togo, Kenya, Mauritanie et Soudan). "Sonatrach à travers son déploiement en Afrique apporte tout l'appui nécessaire à la concrétisation des objectifs de la politique énergétique de chacun de nos pays frontaliers, en détenant des participations dans de grands projets pétroliers et gaziers en tant qu'investisseur ou opérateur et en honorant les engagements qui en découlent", a-t-il souligné. Selon le même responsable, des opportunités de croissance et de partenariat sont en cours de maturation notam-

ment avec des opportunités au Soudan, en Ouganda, en Côte d'Ivoire, Mozambique ainsi que dans d'autres pays.

L'année 2016 sera également marquée par une forte croissance des exportations de Sonatrach sur ses marchés naturels, et plus particulièrement en Italie, selon le P-dg de Sonatrach. "Les ventes aux clients italiens ont enregistré une très forte croissance de près de 40 % entre janvier-octobre 2016 replaçant l'Algérie comme seconde source d'approvisionnement de ce pays", s'est-il réjoui. Les fournitures vers la péninsule Ibérique, ajoute-t-il, ont quant à elles été stables. "L'Algérie étant déjà la première source d'approvisionnement de gaz naturel de cette région", note M. Mazouzi. En outre, Sonatrach vise non seulement à renforcer sa position sur ses marchés traditionnels, mais également à pénétrer de nouveaux marchés en ciblant notamment les marchés émergents, tels que ceux du Moyen-Orient et l'est de la Méditerranée. "Des discussions sont déjà engagées dans cette optique", a-t-il encore fait savoir.

R. E.

BLIDA

**Stage de formation
de la Protection
civile**

Une vingtaine d'officiers de la Protection civile sont entrés, dimanche dernier à Blida, en stage de formation en prévention des incendies et des cas de panique dans les stades et des parcs d'attraction, dans le cadre d'une coopération algéro-française. Selon le chargé du service de prévention à la Protection civile de Blida, le commandant Benaouda Benaouda, ce stage de formation en prévention des incendies et des cas de panique dans les stades et des parcs d'attraction, dont l'encadrement est assuré par deux officiers de la brigade de la Protection civile de Paris, est organisé au profit des chefs de bureaux d'études de ce corps constitué, dans le cadre de la coopération algéro-française. Les officiers bénéficiaires, dont deux relevant de la sûreté nationale de Blida, et les autres issus de nombreuses wilayas du pays, recevront quatre jours durant, des cours théoriques et appliqués en matière d'organisation préventive et sécuritaire des foules, a déclaré ce responsable. Ces cours seront appuyés par des sorties vers le stade Mustapha-Tchaker de Blida et le parc d'attraction de Ben-Aknoun, en vue de constater de visu les équipements préventifs et de sécurité disponibles en leur sein.

"Cette session de formation est inscrite dans le cadre de la coopération, initiée entre les deux corps de la Protection civile français et algérien", a précisé à l'APS le capitaine Dicalo Fabrice de l'unité de Protection civile de Paris, ajoutant que l'occasion donnera lieu à "l'explicitation de l'organisation en vigueur en France, actuellement en étude en Algérie".

EL-BAYADH

**Régénération de
400 ha de couvert
végétal pastoral**

Une opération de régénération de 400 hectares de couvert végétal pastoral dans la commune de Cheguig à El-Bayadh, a été lancée en début de ce mois de novembre par le Haut-Commissariat au développement de la steppe (HCDS). Retenue dans la partie sud de cette collectivité suite à la dégradation du couvert végétal de la région, l'opération constitue un mécanisme visant l'extension des réserves steppiques et la protection de l'écosystème de la région qui constitue un lieu de prédilection de centaines d'oiseaux migrateurs, a précisé à l'APS le Haut-Commissaire au développement de la steppe, Ahmed Moussa.

Devant s'étaler au mois de mai prochain, cette opération, est susceptible de générer près de 30 emplois temporaires, selon la même source. La commune de Cheguig dispose d'une surface globale de près de 42.000 hectares de réserves steppiques, en plus d'une aire de pacage de 5.000 hectares.

Une surface de près de 6.185 hectares de réserves, en plus de 180 hectares de pâturages, riches en plantes pastorales, ont été cédés à location au profit des éleveurs de la région dans le cadre du programme du HCDS visant l'organisation de l'activité de l'élevage et la mise en défens des réserves. La location des aires steppiques est devenue ces dernières années une ressource financière importante pour de nombreuses communes de cette wilaya.

APS

BOUMERDES, RENCONTRE SUR LE DIABÈTE

**Pour l'usage de la médecine
traditionnelle chinoise**

*Des participants à une
rencontre sur le diabète ont
plaidé pour l'usage de la
médecine traditionnelle
chinoise, dans le traitement
de nombreuses maladies en
Algérie.*

PAR BOUZIANE MEHDI

En marge de cette rencontre, le professeur Khebbi Khaled, de l'université de Biskra, a indiqué à l'APS que l'élargissement de l'adoption de la médecine traditionnelle chinoise ou aiguilles chinoises (acupuncture) peut contribuer dans une grande mesure dans la prévention et traitement de nombreuses maladies, de par le monde. Euvrant, actuellement, à la création d'une école pour la formation d'acupuncteur à Biskra, le professeur Khebbi a encore expliqué que l'acupuncture suppose l'existence d'une énergie vitale indispensable à la vie, circulant partout dans le corps. La sélection et la méthode de stimulation de ces points d'énergie sont déterminées par l'acupuncteur, qui se base sur le bilan énergétique du malade.

Actuellement, l'Algérie compte 150 acupuncteurs, a ajouté le professeur, insis-



tant sur l'impératif d'exploitation des "aiguilles chinoises comme une thérapie complémentaire à la médecine moderne, tout en l'accompagnant par une diète alimentaire adéquate".

Quant au professeur Boumediene Khaled de l'université de Sidi-Bel-Abbès, il a souligné l'importance d'une bonne diète alimentaire, équilibrée et diversifiée, dans le traitement des personnes diabétiques, voire même non diabétiques, et il a appelé, notamment les personnes concernées à prendre du "poisson au moins deux fois par semaine", tout en invitant les parents à élever leurs enfants selon un "bon régime alimentaire basé sur les fruits et légumes, l'eau, et la pratique sportive", tout en proscrivant l'alcool, le sucre et le tabac.

Citant des études récentes, le professeur

Boumediene n'a pas manqué de mettre en garde contre la "détérioration de l'hygiène de vie des algériens, ces dernières années, suite à l'introduction dans leur régime alimentaire, de produits industriels", soulignant les bienfaits de notre cuisine traditionnelle, a fait savoir l'APS, ajoutant que dans un autre sillage, le président de l'association des diabétiques de la wilaya de Bumerdès, Mohamed Mokri, a insisté sur le renforcement du foyer des diabétiques de Boudouaou (unique structure du genre à Bumerdès) en médecins spécialisés dans les maladies en rapport avec le diabète, parallèlement à la réouverture du laboratoire du foyer et sa dotation en moyens matériels nécessaires.

B. M.

BECHAR, COMMUNE DE TAGHIT

De nombreux projets de développement relancés

Les chantiers de nombreux projets de développement, en butte à des retards jugés importants, viennent d'être relancés à travers le territoire de la commune de Taghit (97 km au sud de Béchar).

Il s'agit notamment du projet de la digue de Laouina dont le lancement du chantier remonte à 2012. Cette infrastructure, inscrite dans le cadre des opérations du renouveau rural et destinée à la retenue des eaux de oued Zousfana, dispose d'une capacité de stockage de 3,3 millions de m³ destinés essentiellement à l'irrigation et à l'amélioration de l'écosystème de cette zone à vocation agricole, ont indiqué des responsables du secteur des forêts.

Les retards enregistrés dans cette opération sont imputés à la nature du terrain rocheux, ce qui a nécessité parfois l'utilisation d'explosifs pour la destruction de la roche, ont expliqué des représentants de l'entreprise réalisatrice au cours d'une récente visite du chef de l'exécutif de la wilaya à ce chantier.

Ce projet qui connaît actuellement un taux de réalisation de 70 % et qui s'étend sur une superficie inondable de 236 hectares, avec une largeur de 330 mètres et une hauteur de 10,60 mètres, devra être livré au cours des six prochains mois, selon la même source.

La réalisation de cette digue qui a nécessité la mobilisation de plus de 288 millions DA, vise aussi l'extension à l'avenir du périmètre de mise en valeur des terres sahariennes de la zone de Laouina de 300 hectares actuellement à 30.000 hectares, selon des cadres locaux du secteur de l'agriculture.

Une station pour le traitement et l'épura-

tion biologique des eaux usées pour la protection de la palmeraie millénaire est, par ailleurs, en cours de réalisation dans la commune de Taghit.

"Cette station est en cours de réalisation depuis trois années, ce qui constitue un retard intolérable", avait indiqué le premier responsable de la wilaya, Mohamed Majdoub, à l'adresse des responsables de l'entreprise réalisatrice.

Ce projet d'un coût de plus de 263 millions DA, dégagés au titre du programme de développement sectoriel qui accuse un taux de réalisation de 75 %, sera réceptionné en 2017, selon les responsables de l'entreprise de réalisation.

Un centre pour le développement et la préservation de l'artisanat traditionnel et les métiers dont les travaux enregistrent aussi un retard pour différentes causes administratives et financières, vient d'être repris également par une entreprise du secteur privé en avril dernier. Il sera finalement réceptionné et équipé début 2017, assurent des responsables du secteur.

Ce centre dont le taux de réalisation est de 40 %, permettra à travers ses 24 ateliers, le renforcement de la production des produits de l'artisanat traditionnel et des métiers, et offrira un espace adéquat à la commercialisation de ces produits, ont-ils expliqué.

Une polyclinique profitera aussi à la population locale au cours du premier trimestre 2017. Cette structure de santé dont les travaux ont été lancés en mars 2015 et qui enregistrent actuellement un taux d'avancement de 75 %, a nécessité une autorisation de programme de 110 millions DA (réalisation et équipement)

au titre de la stratégie nationale de développement et renforcement des structures hospitalières de base.

Entretiens, c'est le centre de santé de Taghit et d'autres structures de base localisées à Berrebi, Zauouia Fougania, Zauouia Tahtania et Brika qui prennent en charge les citoyens ayant besoin de suivi médical, et les campagnes de vaccination et de prévention des maladies.

Le tourisme reste cependant l'une des principales activités économiques des habitants de Taghit (hébergement chez l'habitant, guides, animateurs et organisateurs de bivouac dans le sahara ou de circuits à dos de dromadaires à travers plusieurs sites touristiques de la région). Cette activité sera renforcée avec l'achèvement des travaux de réalisation du gigantesque complexe touristique de Berrebi. Situé à quelques encablures de Taghit et fruit d'un investissement privé, il sera réceptionné fin 2017 après avoir connu un retard dans sa réalisation, lancée en 2006.

Il disposera d'une capacité de 200 lits, répartis entre 100 chambres et suites, et d'un restaurant de 1.200 couverts. Cette future structure touristique et de loisirs qui s'étend sur 15 hectares, comprend aussi plusieurs servitudes, dont un centre d'artisanat traditionnel et d'exposition, des installations sportives et de loisirs, et une palmeraie de plus de 9.000 arbres.

Ce complexe constituera une nouvelle offre en matière d'hébergement et d'accueil dans la région de Taghit, marquée en 2015 par la réouverture de l'hôtel Saoura, anciennement Taghit, repris par le groupe hôtelier public El-Djaza.

APS

ORAN, QUARTIER DE SIDI EL-HOUARI

Sept propositions pour sa revitalisation

Sept idées majeures ont été proposées visant essentiellement à promouvoir l'attractivité du quartier de Sidi El-Houari et à consolider ses ouvertures sur la mer, tout en préservant la dimension de son patrimoine.

PAR BOUZIANE MEHDI



Dans le cadre de l'atelier d'architecture animé au titre des premières journées thématiques la semaine dernière à l'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf (Usto-MB), sept variantes de solutions urbanistiques pour la revitalisation du quartier historique de Sidi El-Houari à Oran ont été proposées.

Selon les précisions du chef d'atelier Djillali Tahraoui à l'APS, sept idées majeures, visant essentiellement à "promouvoir l'attractivité de ce quartier et à consolider ses ouvertures sur la mer, tout en préservant la dimension de son patrimoine", ont émergé à l'issue de cette rencontre matérialisant la première action de coopération à la faveur d'une convention de partenariat entre l'Usto-MB et l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (Ensas, France). Pour contribuer à la réflexion engagée dans le cadre de cet atelier appuyé, dix jours durant, par des visites sur le terrain et des tables-rondes animées par des spécialistes algériens, au total, près de trente étudiants des deux établissements ont été répartis en sept groupes mixtes (sans distinction de nationalité), a expliqué M. Tahraoui, qui est également enseignant-

chercheur à l'Usto-MB, soulignant que les maquettes, esquisses et schémas élaborés par les étudiants portent la même suggestion mais avec des sensibilités différentes ciblant un objectif commun, à savoir la mise en valeur de l'ambiance urbaine de Sidi El-Houari et de ses rapports à la mer. Dans ce contexte, les participants se sont évertués à "reconsidérer le tissu urbain de ce quartier en interprétant de nouveaux liens entre certains îlots, tout en excluant le recours à la démolition du bâti, exception faite pour les immeubles en état de ruine avancé", a indiqué M. Tahraoui, ajoutant que les solutions préconisées au terme de cet atelier constituent une contribution académique susceptible d'intéresser les acteurs urbains compétents, et il a rappelé que la prise en charge de Sidi El-Houari est prévue par la loi, sachant que ce quartier a été classé secteur sauvegardé en février 2015.

Quant aux encadrants pédagogiques de l'Ensas, Volker Ziegler et Christian Horn, ils se sont félicités des bonnes conditions du déroulement des activités tenues à Oran et qui ont permis de consolider l'apprentissage pratique des étudiants des deux établissements partenaires, et ils ont également estimé que le quartier de Sidi El-

Houari dispose d'importants atouts à même de favoriser l'insertion de constructions modernes avec de nouvelles activités économiques, tout en préservant son identité urbaine, son patrimoine et ses rapports naturels à la mer. Le professeur Amine-Bouziane Hammou, vice-recteur de l'Usto-MB chargé des relations extérieures et de la coopération, a rappelé que ces journées se sont tenues sous le thème générique du "Rapport des villes à l'eau : Oran par rapport à la Méditerranée et Strasbourg au Rhin", et il a annoncé que ces échanges se poursuivront, en 2017, par un séjour académique d'étudiants en architecture de l'Usto-MB à Strasbourg pour un atelier dédié au tissu urbain de cette ville et à sa relation avec le Rhin. Lors de la cérémonie de clôture, une présentation des maquettes réalisées dans le cadre de l'atelier a eu lieu au profit d'une assistance élargie au niveau de la faculté d'architecture de l'Usto-MB, a fait savoir l'APS, soulignant que la rencontre a été animée avec la participation de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (Ensas, France), en présence de responsables pédagogiques et d'étudiants.

B. M.

ADRAR, PROMOTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS D'ARTISANAT

Contraintes de vulgarisation et de publicité

La promotion et la commercialisation des produits d'artisanat de la wilaya d'Adrar demeurent en butte aux contraintes de vulgarisation et publicité qui risquent d'hypothéquer l'avenir de pareilles activités artisanales, ont estimé des artisans participant au salon d'Artisanat tenu la semaine dernière au centre Souika d'Adrar. Approchés par l'APS, des participants au salon d'artisanat n'ont pas hésité à soulever une série de contraintes d'ordre matériels notamment à l'instar de la femme artisane, Mme Aïcha, de la commune de Bouda, versée dans la poterie et l'argile, qui n'a pas manqué de manifester son appréhension quant à l'avenir de son activité du fait, a-t-elle défendu, "de l'absence d'un local approprié, l'acquisition des matières premières, le manque de transport susceptible de lui permettre de prendre part aux différentes manifesta-

tions, dont la plupart mises sur pied loin de sa collectivité".

De son côté, Ziyad Ghodbane, sculpteur sur cuivre au centre d'artisanat, a indiqué que "le centre d'artisanat, composé de plusieurs ateliers, demeure en quête d'une véritable mise en valeur de sa mission en tant que structure importante dans la promotion de l'artisanat devant l'engouement timide des visiteurs qu'accueille durant l'année en dépit de sa localisation au cœur de la ville d'Adrar".

Dans même ordre d'idées, la tapisserie Mme Bousaid qui a déploré "le manque de vulgarisation" de ce salon et d'autres manifestations, a soulevé des contraintes que rencontre ce segment d'artisanat et afférentes notamment "au manque de locaux, espaces devant permettre de léguer et pérenniser cette activité aux futures générations".

Mme Raïss, pâtissière traditionnelle, s'est félicitée, pour sa part, de pareilles initiatives susceptibles, a-t-elle estimé, de mettre en valeur et commercialiser le produit et dont le public fait partie de la chaîne de vulgarisation et commercialisation.

Toutefois, M. Baghdad, artisan versé dans l'industrie agro-alimentaire, dattes et dérivés, s'est, de son côté, dit "optimiste" quant à l'avenir de sa filière qui, a-t-il dit, a le vent en poupe dans la wilaya d'Adrar et hors région, appelant, par l'occasion, à accorder davantage importance à ce segment.

Mis sur pied par la Chambre d'artisanat et des métiers (Cam) d'Adrar, ce salon d'artisanat de trois jours regroupe une dizaine d'artisans de la commune d'Adrar et des communes environnantes.

APS

OUARGLA

Dépistage précoce du cancer du sein

Pas moins de 900 femmes ont bénéficié de consultations gratuites de dépistage précoce du cancer du sein menées par une caravane médicale itinérante entre fin octobre et début novembre courant à travers la wilaya de Ouargla, selon la direction de la santé.

Près de 200 femmes âgées de la quarantaine et dont les cas ont été jugés suspects, ont été orientées vers les services de l'hôpital Slimane- Amirat de Touggourt et vers d'autres praticiens spécialistes privés pour effectuer de plus profondes consultations radiologiques et s'assurer de leur état de santé, a précisé à l'APS le chef de service de la prévention à la direction de la Santé, Djamel Mâamri. La caravane de dépistage précoce du cancer du sein qui a fait profiter aux femmes des communes de Mégarine (wilaya déléguée de Touggourt) et de Hassi-Benabdallah, périphérie de Ouargla, avant de rallier les villes de Hassi-Messaoud et El-Hejira, avait suscité un engouement certains auprès des femmes de la région, a relevé le même responsable.

Première du genre dans la wilaya de Ouargla, l'opération a été accompagnée de la projection de documentaires explicatifs sur le cancer du sein et les voies et moyens de s'en prémunir, en plus de la distribution de dépliants ayant trait à la sensibilisation sur les risques de la maladie.

TAMANRASSET

Caravane pour la promotion du tourisme

Une caravane touristique d'information et de vulgarisation du tourisme national a pris le départ à partir de la capitale de l'Ahaggar, Tamanrasset, selon les organisateurs.

S'étalant sur trois jours, cette caravane s'est assignée l'implication des opérateurs touristiques dans la stratégie de relance du tourisme national à l'ère des défis économiques actuels, a précisé à l'APS le président de l'office local du tourisme, Abdallah Hamidou.

Rehaussée par la participation de plus de 20 agences touristiques locales et d'autres régions du pays, des représentants d'organismes d'information et de communication chargés de commercialiser le produit touristique, cette caravane devra permettre aux participants de découvrir et mettre en valeur les paysages féériques de l'Ahaggar, les sites archéologiques et naturels, les gravures rupestres que recèle la région, à l'instar de Youf Ahekit et Leghssour.

Le programme de cette initiative prévoyait, en parallèle, l'animation, par des cadres de l'Office du parc national de l'Ahaggar (OPNA), des ateliers de formation sur la biodiversité dans l'Ahaggar.

Le gestionnaire de l'agence voyages et tourisme Manader El-Djanoub, Ali Ben Sebgue, a estimé que la relance des activités touristiques à la faveur de cette caravane d'information aura "de positives répercussions aussi bien pour les opérateurs touristiques que pour la région en général".

APS

ARABIE SAOUDITE

Des institutions internationales appellent à cesser les ventes d'armes à Riyad

Exécutions, tortures, massacres de houthis, frappes sur les civils, dont des enfants, au Yémen... Voilà ce que fait Riyad avec les armes qu'elle achète régulièrement à Washington.

Plusieurs institutions internationales ont décidé de monter finalement au créneau pour appeler les pays à cesser la vente d'armes à l'Arabie saoudite. Alors que le monde entier condamne les actions meurtrières perpétrées par l'Arabie saoudite au Yémen, plusieurs pays, dont la France, les États-Unis et le Royaume-Uni, la considère toujours comme son alliée et continuent de lui vendre des armes. Suite à des violations flagrantes, plusieurs organisations de défense des droits de l'homme appellent depuis longtemps à cesser la vente d'armes à Riyad. L'organisation Human Rights Watch (HRW) appelle jeudi les gouvernements étrangers à cesser de vendre des armes à l'Arabie saoudite, qui s'en sert lors de frappes aériennes sur les civils yéménites. "Ces attaques montrent que les gouvernements étrangers doivent cesser de vendre des armes à l'Arabie saoudite."



Le Bureau du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme doit envoyer d'urgence au Yémen des experts supplémentaires pour enquêter sur les éventuelles violations du côté de la coalition, des Houthis et leurs alliés, et d'autres participants du conflit", ont déclaré des défenseurs des droits de l'Homme dans un communiqué. Le communiqué cite également un haut représentant de l'organisation Priyanka Motapati qui affirme que les troupes de la coalition ont bombardé des civils yéménites avec des armes américaines livrées récemment.

"Le mandat de l'administration d'Obama expire: ils doivent définitivement arrêter la vente d'armes à l'Arabie saoudite, sinon elle sera toujours associée à des atrocités perpétrées pendant la guerre au Yémen", a-t-elle déclaré. En février, le Parlement européen a réclamé un embargo sur les livraisons d'armes des pays de l'Union européenne à l'Arabie saoudite condamnant ainsi "les frappes aériennes de la coalition menée par l'Arabie et le blocus naval qu'elle a imposé au Yémen, qui ont conduit à des milliers de morts, et ont encore déstabilisé davantage" le pays.

Dirigée par l'Arabie saoudite, la coalition arabe, qui soutient le parti du gouvernement officiel yéménite, effectue depuis mars 2015 des raids sur les zones contrôlées par les houthis. Or, de nombreux cas de frappes sur des installations civiles, notamment des écoles et des hôpitaux, ont été recensés. Selon les données du Centre yéménite pour les droits et le développement, depuis le printemps 2015, le conflit a coûté la vie à plus de 10.000 civils, dont 2.400 enfants et 2.000 femmes.

DANEMARK

Un parlementaire propose de tirer sur les... bateaux de migrants

Le député danois, Kenneth Berth, a proposé de tirer sur les bateaux transportant des migrants clandestins. Sa déclaration a fortement secoué l'espace médiatique. Alors que la crise migratoire continue de frapper le continent européen, l'espace médiatique se heurte à des propos insis-

tant sur une riposte violente au problème. "Le seul moyen efficace, c'est de retourner les bateaux et leur dire : Vous ne pouvez pas passer la frontière de l'État et si vous essayez, vous serez la cible de tirs ou votre bateau sera retourné et vous devrez dégager", a indiqué le parlementaire

danois. Le député a plus tard expliqué qu'il n'avait pas préconisé de tirer contre des humains, mais avait conseillé de faire de tirs préventifs. Le porte-parole du Parti populaire danois Søren Søndergaard a pour sa part déclaré à l'agence Reuters que le programme politique de son parti était

contre le fait de tirer sur les réfugiés. Le Parti populaire danois est une organisation conservatrice qui a obtenu 21 % des voix lors des dernières élections parlementaires dans le pays. Ce résultat lui a permis de former la deuxième plus grande fraction au Parlement.

SYRIE

La Russie annonce un arrêt des frappes à Alep

L'armée syrienne a interrompu ses opérations de combat à Alep pour permettre l'évacuation des civils, a annoncé, jeudi 8 décembre, à Hambourg le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov. Le chef de la diplomatie russe a également poursuivi jeudi ses tractations avec son homologue américain John Kerry arrivé dans l'après-midi à Paris, selon un diplomate du département d'État. "Je peux vous dire qu'aujourd'hui, les opérations de combat de l'armée syrienne ont été interrompues

dans l'est d'Alep parce qu'il y a une grande opération en cours qui est l'évacuation des civils", a déclaré le chef de la diplomatie russe en marge d'une réunion de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), cité par les agences russes. "Il va y avoir une colonne d'évacuation de huit mille personnes, leur itinéraire fait cinq kilomètres", a poursuivi Sergueï Lavrov qui participait à cette réunion. A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche Josh Earnest a estimé

que "c'est une indication que quelque chose de positif pourrait se produire". Sergueï Lavrov a par ailleurs annoncé que des tractations militaires et diplomatiques russo-américaines se tiendront aujourd'hui samedi à Genève "pour terminer le travail (...) définissant les moyens de résoudre les problèmes d'Alep-est". Ces tractations étudieront notamment des plans d'évacuation des combattants rebelles et des civils qui le souhaitent, selon le chef de la diplomatie russe.

CORÉE DU SUD

Le parlement vote la destitution de la présidente

Lors du vote, 299 députés, au lieu des 300 qui composent le Parlement sud-coréen, ont donné leur voix. Allié indéfectible de la présidente, l'ancien ministre des Finances et vice-Premier ministre de l'Économie, Yoo Il-ho, a en effet refusé de voter et a également exhorté d'autres députés à ne pas voter pas parce que selon lui "Park Geun-hye n'a jamais reçu un centime (pots de vin) depuis l'âge de 20 ans". Une fois les documents officiels remis à la Maison Bleue (la résidence et le bureau du prési-

dent de la Corée du Sud) plus tard vendredi, Mme Park sera démise de ses fonctions et le Premier ministre Hwang Kyo-ahn assurera l'intérim de la présidence jusqu'à ce que la Cour constitutionnelle du pays prenne la décision définitive. Ce processus durant lequel Mme Park n'aura plus de présidentiel que le titre pourrait durer jusqu'à six mois, avec pour toile de fond l'incertitude et la paralysie politiques. La présidente Park a annoncé cette semaine qu'elle pourrait attendre la décision de la

Cour constitutionnelle pour démissionner. Dehors, des centaines de manifestants se sont rassemblés en hurlant : "Destituez Park !" Rappelons, qu'un tollé a éclaté en Corée du Sud après qu'il s'était avéré que l'amie de la présidente Choi Soon-Sil, qui n'avait jamais occupé une fonction officielle, s'ingérait dans les affaires d'États. Notamment, il a été révélé que Mme Choi corrigeait les discours officiels de la présidente avant leur publication officielle.

Agences

FRANCE

Netanyahu refuse de rencontrer Abbas

Israël "ne participera pas à une conférence internationale qui ne contribue pas à la paix", a répété le bureau de Benjamin Netanyahu, sous-entendant qu'une rencontre en marge de cette conférence entre les deux dirigeants n'avait pas lieu d'être. La dernière initiative, américaine, a avorté en avril 2014 après la suspension des négociations de paix israélo-palestiniennes tant les divergences étaient profondes entre les deux protagonistes. Une grande partie de la communauté internationale s'inquiète à présent qu'il faille bientôt renoncer à la création d'un État palestinien indépendant, au cœur des grands projets de règlement de l'un des plus vieux conflits de la planète. La direction palestinienne a constamment adhéré à l'initiative française lancée début 2016. Le gouvernement israélien l'a en revanche toujours rejetée, refusant ce qu'il appelle les diktats internationaux et affirmant que la solution devait être négociée directement entre les deux parties.

Agences

LIGUE 1 MOBILIS : 14^E JOURNÉE

Le leader en appel à Médéa

Le Leader, le MC Alger, effectue un déplacement périlleux à Médéa pour y affronter l'Olympique de Médéa, en match comptant pour la 14^e et avant-dernière journée de la phase aller, prévue aujourd'hui.



MCA

Chita autorisé à reprendre les entraînements



FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Le leader en appel à Médéa

Le Leader, le MC Alger, effectue un déplacement périlleux à Médéa pour y affronter l'Olympique de Médéa, en match comptant pour la 14^e et avant-dernière journée de la phase aller, prévue aujourd'hui.

PAR MOURAD SALHI

La lutte pour le fauteuil de leader sera de nouveau au cœur des débats, à l'occasion de cette avant-dernière journée de la phase aller du championnat national de Ligue 1 Mobilis. Pour préserver son fauteuil de leader, le MC Alger est appelé à sortir le grand jeu face à une équipe de Médéa. Le Mouloudia d'Alger, sous la houlette de l'entraîneur Kamel Mouassa, aura à cœur de bien négocier ce virage pour éviter de perdre sa position de leader les poursuivants étant aux aguets. "Le match s'annonce plus difficile en dehors de nos bases. Cela ne veut en aucun cas dire que nous allons nous présenter à Médéa dans la peau de la victime expiatoire.

Nous allons faire de notre mieux pour revenir avec un bon exploit", a indiqué Mouassa. En face, la révélation de cette saison, l'Olympique de Médéa veut maintenir sa bonne dynamique. Auteur d'une belle victoire à l'extérieur face à la JS Kabylie, Médéa aura une belle opportunité à domicile pour poursuivre sa belle remontée. "L'objectif a été déjà atteint pour cette phase aller. Le dernier match à domicile va nous donner encore une chance de mettre trois autres points dans notre escarcelle. Une victoire nous permettra de rester en contact avec le peloton de la tête", a indiqué de son côté l'entraîneur de Médéa Slimani.

Les Oranais à l'affut
L'autre prétendant, le MC Oran, sera l'hôte du DRB Tadjenanet dans un rendez-vous qui promet. En difficulté cette saison, le Rapide de Tadjenanet aura les faveurs des pronostics mais devra tout de même rester prudent face à une formation oranaise qui est sur une courbe ascendante. Même cas pour le MC Oran qui est toujours en course pour le titre honorifique



d'hiver. Le Mouloudia d'Oran, dirigé par l'entraîneur Omar Belatoui, n'aura pas la mission facile à Tadjenanet, mais il croit en sa bonne étoile. "Dans un match de football tout reste possible. Après avoir réalisé le plus dur en se hissant en haut du tableau, notre mission consiste désormais à maintenir cette bonne dynamique", a indiqué Belatoui.

Le Rapide de Tadjenanet, qui vit des moments extrêmement difficiles cette saison, ne compte pas rater cette belle opportunité à domicile pour glaner les trois points de la victoire et améliorer davantage sa position au classement général. "On ne doit pas rater une aussi importante sortie à domicile pour améliorer davantage notre position au classement général. Je sais que les débats s'annoncent très disputés, mais il n'y a que la victoire qui nous intéresse", a déclaré de son côté, le technicien Liamine Bougherara.

Cette rencontre qu'abrira le stade Lahoua-Smain de Tadjenanet, aura lieu à huis clos.

Les Canaris dos au mur

Toujours dans les déplacements périlleux, la JS Kabylie, où rien ne va plus cette saison se rendra à Sidi Bel-Abbès pour donner la réplique à l'USM Bel Abbès. Il faut dire que ce match fait l'objet d'une attention particulière au vu de la situation peu enviable de l'équipe kabyle. La JSK, qui occupe la 14^e place au classement, n'a d'autre alternative que de bien négocier ce match pour éviter toute complication. Dos au mur, l'entraîneur tunisien Sofiene Hidoussi pourra jouer sa tête cet après-midi à Bel Abbès. La désignation de Lakhder Adjali comme entraîneur adjoint, confirme l'intention des Kabyles de laisser tomber le technicien tunisien. "Nous n'avons plus le droit à l'erreur. Le club

touche le fond et la victoire contre Bel Abbès est plus qu'impérative", a indiqué l'entraîneur Hidoussi lors de son dernier point de presse. Les locaux, qui semblent retrouver leur rage de vaincre, ne comptent pas offrir des fleurs aux Kabyles. La victoire reste le seul mot d'ordre des hommes de Cherif Ouazani.

Le NA Hussein Dey, auteur d'une victoire à domicile face au DRB Tadjenanet lors de la précédente journée, se rendra à Constantine pour se mesurer au CS Constantine. Ce dernier qui vit également une saison particulière, doit impérativement l'emporter pour éviter

toute complication de sa situation. En dépit de tous les problèmes que traversent le club, les Constantinois doit absolument réaliser un résultat probant pour éviter de sombrer dans les abysses du classement. Le Nasria, qui revient petit à petit, tentera de confirmer ses derniers résultats positifs toutes compétitions confondues. En tous cas, les poulains de l'entraîneur français Alain Michel se trouvent dans l'obligation de l'emporter pour tout retournement de leur situation.

M. S.

Programme d'aujourd'hui

Médéa : O Médéa- MC Alger
Tadjenanet : DRB Tadjenanet- MC Oran (huis clos)
Sidi Bel Abbès : USM Bel Abbès-JS Kabylie
Constantine : CS Constantine- NA Hussein Dey

MCA

Chita autorisé à reprendre les entraînements

L'international olympique, Oussama Chita, a indiqué qu'il a été autorisé par son médecin à réintégrer l'entraînement collectif du MC Alger après près de huit mois de sa blessure au genou qui l'avait contraint à passer sur le billard.

"Dieu merci, mon médecin m'a autorisé à reprendre l'entraînement collectif avec l'équipe, et ce, après plusieurs semaines de travail individuel. Je tâcherai de revenir en force sur les terrains dès que je serai en possession de tous mes moyens", a déclaré Chita lors de la zone mixte organisée par la direction de son club de Ligue 1 algérienne de football en marge de la séance d'entraînement déroulée à Ain-Bénian.

Le milieu de terrain de 20 ans avait contracté sa blessure en avril passé pendant le match de championnat sur le terrain du DRB Tadjenanet, ce qui l'a privé notamment de Jeux Olympiques en août 2016, alors qu'il était un titulaire à part entière dans l'effectif de la sélection nationale des moins de 23 ans.

Chita devrait être opérationnel en janvier prochain, soit à l'entame de la phase retour du championnat où son équipe vient de prendre les commandes du classement grâce à sa victoire face au MO Béjaïa (1-0), mardi passé à Sétif en match comptant pour la mise à jour de la 8^e journée.

Evoquant justement cette phase florissante que traverse le MCA cette saison, Chita a estimé que la première place qu'occupent ses camarades avant deux journées de la fin de la phase aller était le résultat d'un travail d'équipe effectué par toutes les composantes de l'équipe, tout en souhaitant "poursuivre sur cette lancée".



MO BÉJAÏA

Bouzidi sitôt arrivé, sitôt parti

L'entraîneur Youcef Bouzidi a quitté, les commandes techniques du MO Béjaïa moins de deux semaines après son arrivée au club. L'ex-coach du NAHD a refusé de signer son contrat justifiant que les "conditions ne sont pas réunies pour réaliser un bon travail", a précisé, jeudi, la direction des Vert et Noir.

Le MOB, finaliste malheureux de la Coupe de la Confédération africaine de

football (CAF), traverse une conjoncture difficile, comme l'atteste la 16^e et dernière place au classement de la Ligue 1, même s'il compte encore deux matchs en moins. Les joueurs avaient menacé de boycotter la rencontre face au MCA pour réclamer la régularisation de leur situation financière.

"La répartition de la prime de la Coupe de la CAF ne s'est pas faite d'une manière juste, ce qui a créé la zizanie

entre les joueurs, sans parler de plusieurs salaires impayés. Il devient impossible de travailler sereinement dans des conditions pareilles", avait expliqué Bouzidi à l'issue du match de mardi. Le MOB, qui a purgé deux matchs à huis clos loin de ses bases, devra encore en purger deux autres, mais cette fois-ci à Béjaïa, à commencer par celui de samedi face à la JS Saoura pour le compte de la 14^e journée.



O LYON

Ghezzal vers un départ libre ?

Au lendemain de son élimination de la Ligue des Champions, l'Olympique Lyonnais pourrait apprendre une autre mauvaise nouvelle ! En fin de contrat en juin prochain, l'ailier rhodanien Rachid Ghezzal (24 ans, 11 matchs et 1 but en L1 cette saison) se rap-

procherait d'un départ selon les informations du média Goal. Déçu par les propositions réalisées par les Gones, l'Algérien rechercherait actuellement un appartement provisoire pour cette fin de saison d'après un proche du jeune talent. Courtisé par de nom-

breuses formations européennes, Ghezzal sera libre de s'engager avec le club de son choix pour l'exercice 2017-2018 à partir du 1^{er} janvier. Pour l'OL, un départ gratuit d'un joueur formé au club représenterait une énorme perte...



LUTTE/COLLÈGE TECHNIQUE

NATIONAL DE LA FALA

Présentation
des activités
de l'année 2016

La Fédération algérienne des luttes associées (Fala) a organisé jeudi son collège technique national au Centre de regroupement des équipes nationales de Souidania (Alger), avec la présentation du bilan technique de l'année 2016 et l'exposition des différents volets liés à l'organisation des prochaines compétitions. Cette réunion tenue sous la conduite du président de la Fala, Rabah Chebah, a vu la participation du directeur des équipes nationales (DEN), Idriss Haoues, le directeur technique nationale (DTN), Arezki Ait-Hocine et des membres du bureau fédéral.

L'occasion a été donnée aux intervenants pour la présentation du bilan technique de l'année 2016, le plan d'action de la saison 2017, l'organisation des compétitions nationales, le règlement de la commission d'arbitrage et le pôle de développement des ligues. Concernant le volet du programme des équipes nationales, le président de la Fala, Rabah Chebah, a mis en exergue la réalisation de l'ensemble des opérations programmées par son instance. Il a fait un bref exposé sur les résultats obtenus par les équipes nationales masculine et féminine, notamment la médaille de bronze de Sid Azara Bachir lors des championnats du monde juniors organisés à Macon en France.

L'évaluation du bilan des équipes nationales pour l'année 2016, la présentation du programme de la saison prochaine et le bilan d'action et perspectives pour l'année 2017 ont été à l'ordre du jour.

La formation continue des juges arbitres, le règlement des compétitions et l'élaboration du programme des équipes nationales, ont été également abordés à l'occasion du collège technique national de la Fala.

CAN 2017

Les 23 Tunisiens connus le 5 janvier

La Tunisie, second adversaire de l'Algérie au Gabon le mois prochain lors de la Can 2017, annoncera ses 23 joueurs retenus pour le tournoi, le 5 janvier prochain.

Les deux pays s'affronteront à Franceville, le 19 janvier dans le cadre de la deuxième journée du Groupe B. La liste des 23 joueurs Tunisiens qui disputeront la Coupe d'Afrique des nations (CAN : Gabon 2017 14 janvier au 5 février), sera communiquée le 5 janvier 2017, a indiqué une source proche de la fédération Tunisienne de football (FTF), jeudi à l'Agence *Tunis Afrique Presse*.

L'entraîneur de la sélection nationale tunisienne de football, Henri Kasperczak, annoncera sa liste le lendemain du match amical face à l'Ouganda, prévu le mercredi 4 janvier au stade olympique d'El Menzah à partir de 14h30, dans le cadre de la préparation de la Can 2017, précise la même source. Les 23 joueurs retenus, effectueront ensuite le déplacement pour le Caire où ils affronteront la sélection égyptienne pour un dernier match amical le 9 janvier, cinq jours avant le coup



d'envoi de la phase finale de la Can, ajoute-t-on.

Il y a lieu de rappeler que la préparation débutera par un premier stage en Espagne du 26 au 31 décembre. Les Aigles de Carthage affronteront la Catalogne à Barcelone le 28 et la sélection basque le 30 à Bilbao. La liste des joueurs qui effectueront le déplacement en Espagne sera com-

muniquée le 20 ou 21 décembre. Au Gabon, la Tunisie évoluera dans le groupe B en compagnie du Sénégal (15 janvier à Franceville/20h00), l'Algérie (19 janvier/Franceville 17h00) et du Zimbabwe (23 janvier/Franceville 20h00).

TOURNOI DE TENNIS DE ANTALYA

Fin de parcours pour Amira Benaïssa

Pas de demi-finale (double) pour Amira Benaïssa au tournoi de Antalya (Turquie). Associée à la Karina Kalkenova (Kazakhstan), la tennismen algérienne a été éliminée, jeudi, en quart

de finale par la paire composée de Ema Burgic Bucko (Bosnie) et Ulrikke Eikeri (Norvège).

Après avoir réussi brillamment à passer le cap du premier tour, Amira Benaïssa et sa camarade

ont vu leur parcours prendre fin en quart de finale. Face à la paire bosniano-norvégienne, tête de série N.1, la mission des deux camarades était quasi-impossible, en témoigne le score du match (6-1, 6-0).

Concernant le parcours de Benaïssa en simple, il a pris fin prématurément au premier tour suite à sa défaite, en deux sets (6-4, 6-0), face à la Belge Julia Stamatova, tête de série N.7.

REAL MADRID

Zidane égale le record de Beenhakker !

Rejoint sur le fil par le Borussia Dortmund (2-2) mercredi en Ligue des Champions, le Real Madrid a fait une croix sur la première place du groupe F, mais l'invincibilité des Merengue tient toujours ! Cela fait en effet 34 matchs toutes compétitions confondues que les protégés de Zinédine Zidane n'ont plus connu la défaite.

Le technicien français égale donc la meilleure série de la riche histoire madrilène, jusqu'à présent propriété de Leo Beenhakker, qui n'avait pas mordu la poussière pendant 34 rencontres d'affilée en 1988-1989.

La Maison Blanche peut désormais viser plus haut et lorgner le record d'Espagne détenu par le FC Barcelone (39 matchs en 2015-2016) ou même celui d'Europe, propriété de la Juventus Turin, invaincue durant 43 rencontres en 2011-2012.

Auteur d'un doublé contre le Borussia Dortmund (2-2), mercredi soir, l'attaquant du Real Madrid Karim Benzema (28 ans, 6 matchs et 4 buts en LdC cette saison) est devenu le 6e joueur de l'histoire à atteindre la barre des 50 buts lors de la phase finale de la Ligue des

Champions, égalant ainsi un certain Thierry Henry, meilleur buteur français en C1 jusqu'ici.

Mais le Merengue a également un autre record fou à son actif : il est avec la superstar du FC Barcelone, Lionel Messi, le seul joueur à avoir marqué lors de chacune des 12 dernières éditions de la plus prestigieuse des compétitions européennes. Une régularité incroyable pour un des tous meilleurs footballeurs du monde à son poste depuis une décennie.

DÉCÈS DE MOHAMED-TAHAR FERGANI

Inhumé vendredi à Constantine

Le maître du malouf Hadj Mohamed-Tahar Fergani, décédé mercredi à l'âge de 88 ans, était l'un des monuments de la musique malouf de Constantine.

De son vrai nom Regani, Mohamed-Tahar est né le 9 mai 1928 à Constantine dans une famille de musiciens. Son père, Cheikh Hamou Fergani (1884-1972) était un chanteur et compositeur réputé du genre hawzi. Mohamed Tahar Fergani a débuté sa carrière artistique dans le genre oriental égyptien évoluant dans une troupe musicale avant de changer de registre et de s'orienter vers le malouf propre à Constantine, sous l'influence des ses Cheikh Hassouna Ali Khodja et Baba Abid. En 1951, à Annaba, il se fait remarquer à un concours musical, dont il remporte le premier prix, et, dans la foulée, enregistre un premier album qui l'impose, à la fois, comme chanteur populaire et maître du malouf. Au contact des grands maîtres de l'arabo-andalou algérien, tels Dahmane Ben Achour ou Abdelkrim Dali, il perfectionne son art. Sa voix exceptionnelle et son coup d'archet inégalable ont fait de Hadj Mohamed Tahar le maître incontesté de l'école du malouf constantinois. Appelé la mémoire vivante du malouf, El Hadj a oeuvré pendant les 70 ans de sa carrière artistique à perpétuer la musique malouf et n'a cessé de charmer par la qualité de son interprétation un grand nombre de mélomanes. Il compte à son actif des centaines d'enregistrements de chansons malouf mais également dans les genres musicaux, le mahjouz, le zjoul et le Hawzi. Des enregistrements, de l'avis des musicologues, qui ont amplement contribué à préserver le patrimoine musical de Constantine. La dernière apparition en public de Mohamed Tahar Fergani était en juillet 2015, à l'occasion d'un hommage rendu à son père Hamou Fergani et son frère Mohamed-Seddik dit Zouaoui, dans le cadre de la manifestation "Constantine, capitale de la culture arabe", où le maître du malouf, du haut de ses 87 ans, avait donné le ton à une gaâda purement constantinoise et était accueilli avec des youyouns et par des tonnerres d'applaudissements. La dépouille de l'inégalable interprète de *Galou larab galou* et *Ya Dhalama* sera



exposée à la maison de la culture Malek-Haddad, dès son arrivée de Paris, a précisé à l'APS une source de la direction de la culture. Des artistes et hommes de culture ont salué la mémoire de Mohamed Tahar Fergani, décédé mercredi soir à Paris à l'âge de 88 ans, déplorant la disparition d'"un des repères" de la musique andalouse en Algérie, tous genres confondus. Contacté par l'APS le chanteur Layachi Eddib, un des interprètes les plus en vue du malouf constantinois, a salué la mémoire d'un "artiste exceptionnel" au parcours "unique" et qui a porté le malouf constantinois "au-delà des frontières algériennes". Celui que les anciens cheikhs du malouf, dont Cheikh Abdelkader Toumi, considéraient comme le "digne héritier" de la tradition musicale constantinoise, avait de grandes qualités humaines, a dit Layachi Eddib. Hamdi Bennani, autre grand interprète du malouf, dont la première rencontre avec le défunt remonte à en 1956, a tenu à rendre hommage à un grand musicien qui a "révolutionné" le malouf par une touche personnelle et l'introduction des modes orientaux. Pour le célèbre chanteur au violon blanc, Mohamed Tahar Fergani "restera vivant à travers son legs" musical. Bouleversé par cette perte, le jeune chanteur de malouf Abbas Righi, déplore la disparition d'une "merveille du malouf qui symbolise à lui seul tout un pan important de la culture algérienne", estime-t-il. Cet artiste, considéré comme la relève du malouf, confie avoir perdu "une idole et un maître au grand cœur, toujours accessible, modeste et à l'écoute des jeunes" chanteurs. Le président de l'Association de musique andalouse "El Inchirah", Smaïl Hini, regrette, pour sa part la disparition d'un "monstre sacré" du malouf, qui a formé plusieurs généra-

tions de musiciens à travers ses enregistrements et sa manière "unique" d'interpréter des pièces rares du malouf à l'instar de *El Boughi*, *Galou Lâarab galou* ou encore *Ya Dhalma*. Musicien accompli, jouant de tous les instruments, Mohamed Tahar Fergani, a introduit, la noubâ algéroise, le genre marocain et le malouf tunisien dans le malouf de Constantine, a-t-il encore rappelé. De son côté, le directeur de l'Opéra d'Alger, Noureddine Saoudi, a salué le génie du maître du malouf dont la disparition laisse un "grand vide" dans le paysage culturel algérien et celui du malouf, alors que le directeur artistique de l'Association de musique andalouse "Les Beaux-arts d'Alger", El Hadi Boukoura, déplore la disparition d'"un des repères" de la musique andalouse. Réagissant par un post sur sa page Facebook, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, s'est dit très attristé par le décès de Mohamed Tahar Fergani: avec cette disparition "l'Algérie aura perdu un de ses plus grands artistes" qui a consacré sa vie à "la préservation (du malouf), un art raffiné et apprécié", en Algérie, écrit le ministre en substance. Dès l'annonce de la nouvelle du décès du Mohamed Tahar Fergani, de nombreux artistes et anonymes, parmi ses admirateurs, ont rendu également hommage au doyen du malouf, en partageant les enregistrements de l'artiste sur les réseaux sociaux. La dépouille du maître du malouf, Hadj Mohamed-Tahar, Fergani, décédé mercredi dans un hôpital à Paris), sera rapatriée demain vendredi, a indiqué jeudi à l'APS le petit-fils du chanteur, Adlene Feragni. Sa dépouille sera exposée dès son arrivée à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine. L'enterrement aura lieu le jour même, après la prière du dohr.

9^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE ARABE D'ORAN

Telt El Khali en compétition

La pièce *Telt El Khali* du Théâtre régional d'El Eulma (Sétif) a été sélectionnée à la compétition du 9^e Festival international du théâtre arabe prévu du 10 au 19 janvier 2017 à Oran, indique l'Instance arabe du théâtre arabe sur son site Internet. Ecrite par Mohamed Chouat et mise en scène par Tounès Ait Ali, *Telt El Khali* sera en lice aux côtés de sept autres pièces en provenance de six

pays arabes. Produite en 2016, la pièce a raflé récemment 6 prix au 9^e Festival international du théâtre en Jordanie dont celui de la meilleure œuvre, meilleure interprétation féminine et de meilleur texte dramatique. *El Khalta Sihria li Saada Khari* et *Tout sur mon père* du Maroc, *La révolution de Don Quichotte* (Tunise), *Ya reb d'Irak* ou encore *Le mariage sauvage* de Jordanie

sont parmi les pièces en course pour décrocher le prix Cheik Soltane Ben Mohamed El Kassimi, du nom du gouverneur de Sharjah (Emirats arabes unis). Huit autres spectacles seront présentés hors compétition dont *Foundouq El Al calamine* du Théâtre régional de Skikda et mise en scène par Ahmed El Aggounne, *El Guerrab oua el salhine*, une pièce écrite par le dramaturge Ould Abderrahmane

Kaki et mise en scène par Nabil Ben Sekka. Organisé par l'Instance arabe du théâtre en collaboration avec l'Office national de la culture et de l'information (Onci) le 9^e Festival international du théâtre est dédié à la mémoire de Azzedine Medjoubi, comédien et metteur en scène de théâtre assassiné par les terroristes en 1995.

ORGANISÉE PAR LES
ARCHIVES NATIONALES

Une exposition à la mémoire de Fidel Castro

Une exposition de photographies et d'archives retraçant la vie et le parcours du leader de la Révolution cubaine, Fidel Castro, s'est ouverte jeudi à Alger. Organisée par les Archives nationales, l'exposition dédiée à la mémoire de Fidel Castro, décédé le 25 novembre dernier, propose des photos, coupures de presse et des correspondances officielles échangées entre Alger et La Havane. Ses visites officielles en Algérie et ses rencontres avec des dirigeants étrangers et présidents algériens dont Houari Boumediene, Ahmed Ben Bella, Chadli Bendjedid et Abdelaziz Bouteflika, ont été retracées à travers des photos. La visite officielle du Président Ben Bella en 1962 à Cuba ou encore sa rencontre avec le Président Chadli Bendjedid au 7^e Sommet des non-alignés à New Delhi (Inde) en 1983 sont également évoquées. Les visiteurs pourront aussi revoir des coupures de presse et des photos de la visite officielle de Fidel Castro en Algérie (1972) où il revient, une année après, à l'occasion de la Conférence des non-alignés tenue à Alger. D'autres photos montrant le dirigeant cubain recevoir des présidents algériens à Cuba dont Ahmed Ben Bella (1962), Houari Boumediene (1974), Chadli Bendjedid (1985) ou encore la dernière visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal (2016) font partie de cette exposition. Le discours écrit du Président Bouteflika à l'occasion de la visite de Fidel Castro en Algérie (2001) y figure également. Présent à l'inauguration, le directeur général des Archives nationales, Abdelmadjid Chikhi, a souligné que l'exposition se veut un "hommage au grand homme qui a su mener son peuple selon les principes de la Révolution algérienne". Qualifiant Fidel Castro de "compagnon fidèle de l'Algérie", M. Chikhi a dit que "la révolution cubaine dont Castro était meneur avait les mêmes objectifs et causes que celle de l'Algérie." Le conseiller à la présidence de la République, Saadeddine Nouiouat, et l'ancien ministre de la Communication, Lamine Bechichi ont visité l'exposition qui se poursuit à partir de lundi au Centre du pré-archivage à Alger.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger
C/A Sidi M'Hamed
Commune d'El-Madania

Avis de Recrutement

La commune d'El-Madania organise un concours sur titre pour le grade suivant:

Grade	Nombre de Postes	Condition d'adhésion	Spécialité demandée	Mode de recrutement
Administrateur Territorial	01	Licence études supérieures ou Equivalents	- Science Juridiques et Administratives - science économique - science politique - science Financière - science en sociologie - science commerciale - science de gestion - science télécommunication - science islamique	Sur Titre

Dossier à fournir :

- Demande manuscrite
- Photocopie du diplôme légalisé
- Extrait du casier judiciaire
- Certificat médicaux
- Certificat de nationalité
- 02 Photos
- Fiche Familiale
- Extrait d'acte de naissance
- Situation vis-à-vis du service national

Observation :

- Le dossier doit parvenir au siège de la commune - service personnel - de la commune El-Madania par voie postale dans un délais maximum de (20) jours à compter de la publication de l'avis de recrutement.
- Les dossiers incomplets ou parvenant hors délai ne seront pas pris en considération

Midi Libre n° 2955 - Samedi 10 décembre - Anep - 436 813

République Algérienne Démocratique et populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE

DE LA WILAYA DE ANNABA

N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 098523019121233

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ ET D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DES MARCHÉS

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des obligations de service public.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Annaba, dont le siège social sis à la cité 600 logements Saf Saf wilaya Annaba, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au 2ème avis d'appel d'offres national ouvert n° 03/2016/DMO, paru dans les quotidiens nationaux Essaker du 10/10/2016 et Midi Libre du 15/10/2016 relatif à la réalisation des travaux de génie civil pour postes transformateurs des projets répartis à travers la wilaya de Annaba.

Qu'à l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres, il en résulte ce qui suit :

*REALISATION DE 03 POSTES TRANSFORMATEURS DU PROJET 250/400 LSI/RHP - SIS A SIDI AMAR, W-ANNABA.

PROGRAMME Année 2009 « 2^{ème} tranche » portant réalisation de 600 LSI/RHP à travers w-Annaba

Attributaire provisoire	Note obtenue de l'offre technique	Délai	Montant de l'offre financière après correction (DA/TTC)	Critère de choix
BOUHMLA SABRI NIF: 19842311176037	50.00	30 JOURS	2.376.400.00 DA	OFFRE FINANCIÈRE ACCEPTABLE

*REALISATION DE 02 POSTES TRANSFORMATEURS DU PROJET 150/400 LSI/RHP - SIS A SIDI AMAR, W-ANNABA.

PROGRAMME Année 2009 « 2^{ème} tranche » portant réalisation de 600 LSI/RHP à travers w-Annaba

Attributaire provisoire	Note obtenue de l'offre technique	Délai	Montant de l'offre financière après correction (DA/TTC)	Critère de choix
KSENTINI LAID NIF: 1964230201544840	40.66	02 MOIS	1.669.160.00 DA	OFFRE MOINS DISANTE

*REALISATION DE 01 POSTE TRANSFORMATEUR DU PROJET 100/400 LSI/RHP - SIS A EL HADJAR (SIDI AMAR), W-ANNABA.

PROGRAMME Année 2010 « 1^{ère} tranche » portant réalisation de 3500 LSI/ « RHP » à travers w-Annaba

Attributaire provisoire	Note obtenue de l'offre technique	Délai	Montant de l'offre financière après correction (DA/TTC)	Critère de choix
INFRUCTUEUX (AUCUN PLI RECEPTIONNE)				

*REALISATION DE 01 POSTE TRANSFORMATEUR DU PROJET 100 LPL SIS A SIDI AMAR, W-ANNABA.

PROGRAMME QUINQUENNEL 2010-2014 « 5^{ème} tranche » portant réalisation de 9200 LPL à travers la w-Annaba

Attributaire provisoire	Note obtenue de l'offre technique	Délai	Montant de l'offre financière après correction (DA/TTC)	Critère de choix
INFRUCTUEUX (AUCUNE OFFRE PRÉQUALIFIEE TECHNIQUEMENT)				

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Annaba, sis à la cité 600 logements Saf Saf, wilaya Annaba, dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de l'Office est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (Bomop) ou la presse.

Midi Libre n° 2955 - Samedi 10 décembre - Anep - 23019791

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE BOUDOUAOU
COMMUNE DE BOUDOUAOU

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

En application des dispositions des articles 52, 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 DU16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BOUDOUAOU informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale paru dans le quotidien national MIDI LIBRE en date du 10/10/2016 et le quotidien national sada echerk du 10/10/2016 et l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale (RECTIFICATIF) paru dans le quotidien national echibak du 24/10/2016 et le quotidien midi libre du 24/10/2016 Pour la réalisation des deux projets suivants :

1/Réalisation d'une route reliant intersection BEN ADJEL vers la RN61 sur 450ML

N° DE L'opération/NK.5.591.1.263.330.15.01

2/Etude et création d'un évitement de cw222 vers la RN5 AVEC OUVRAGE SUR 500ML, commune de BOUDOUAOU 1ere tranche

N° DE L'opération /n.k.5.591.1.263.330.14.01

qu' à l'issue de l'évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement comme suit :

OPERATION N°	L'INTITULE DU PROJET	L'ENTREPRISE	NOTE TECHNIQUE	LE DELAI	LE MONTANT EN TTC	L'OBSERVATION
01	Réalisation d'une route reliant intersection BEN ADJEL vers la RN61 sur 450ML	EGTPH/TCE ZORGANI SAID/ BOUDOUAOU	80	04MOIS	26 898 300.00	OFFRE FINANCIERE UNIQUE QUALIFIEE TECHNIQUEMENT
02	Etude et création d'un évitement de cw222 vers la RN5 AVEC OUVRAGE SUR 500ML, commune de boudouaou 1ere tranche	ETPH MOUACI ABDELKADER /ADRAR	75	03MOIS	27 558 648.00	OFFRE LA MOINS DISANTE

Conformément A L'ARTICLE 82 de décret présidentiel n°15-247 DU16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires et les candidats qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières sont invités à se rapprocher au niveau du siège de la commune de BOUDOUAOU (bureau des marchés publics) au plus tard trois(03) jours à compter de premier jours de la publication de l'attribution provisoire de marche dans la presse nationale ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP)

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics de BOUDOUAOU dans un délais de dix (10) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire de marche dans la presse nationale ou bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) si le dixième jour coïncide avec un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Midi Libre n° 2955 - Samedi 10 décembre - Anep - 436 830

Le tabagisme passif favorise les comportements antisociaux des enfants

Plus les enfants sont exposés au tabagisme passif, plus ils seront à risque d'avoir des comportements antisociaux.

Le tabagisme passif est actif sur le cerveau des enfants, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Indoor Air*. Il favoriserait les risques pour les systèmes cérébraux en développement qui régissent les décisions comportementales, la vie sociale et émotionnelle et la fonction cognitive. Il augmenterait les problèmes sociaux. Les chercheurs de l'université de Montréal/Canada ont réalisé une étude avec les données médicales d'une cohorte de filles et de garçons nés en 1997 ou 1998 suivis depuis leur naissance. Tous les ans, les parents des 1.035 enfants ont déclaré si quelqu'un fumait dans leur couple lorsque leurs enfants avaient entre un an et demi et sept ans et demi. Les scientifiques ont analysé les comportements des petits participants ainsi que leurs résultats scolaires quand ils ont eu 12 ans pour établir s'il existait un lien entre tabagisme passif et troubles sociaux.

La fumée de cigarette augmente le risque de comportements déviants chez les enfants

La majorité de familles a déclaré protéger leur enfant de la fumée de cigarette, 27 % d'entre elles ont affirmé que leur progéniture souffrait de tabagisme passif de façon intermittente et 13 % de manière chronique. Les



conclusions de l'étude ont montré que plus les enfants en bas âge sont exposés à la fumée du tabac à la maison, plus ils sont à risque d'adopter un comportement antisocial à l'égard des autres, de manifester de l'agressivité proactive et réactive, d'avoir des problèmes de conduite à l'école et de décrocher à 12 ans. "Ces associations à long terme devraient encourager les décideurs politiques et les professionnels de la santé

publique à sensibiliser les parents sur les risques pour le développement engendrés par l'exposition à la fumée secondaire du tabac. De plus, les écoles devraient incorporer ces connaissances dans leurs programmes à tous les niveaux scolaires en vue de prévenir d'autres expositions éventuelles aux neurotoxines", a conclu Linda Pagani, auteur principal de l'étude et à l'école de psychoéducation de l'université de Montréal.

Le manque de sommeil favorise les infections

Le sommeil favorise l'apprentissage, la mémorisation et la réparation du système nerveux. D'après cette nouvelle étude publiée dans la revue *Nature*, il serait aussi nécessaire pour aider le système immunitaire à fonctionner et à se reconstituer. Les individus qui dorment mal seraient plus sujets aux parasites et aux champignons. Les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ont réalisé une étude épidémiologique de quatre ans avec 9 294 sujets. Les chercheurs ont observé que les participants qui déclaraient une mauvaise qualité de sommeil (estimée par l'existence d'une somnolence diurne excessive) étaient plus souvent traités par des anti-infectieux (antibiotiques, antiviraux, antifongiques,

antiparasitaires) que les autres. Et que les individus qui ne subissent pas de troubles du sommeil étaient moins sujets aux infections.

De nouvelles études pour établir la corrélation entre sommeil et infections

Beaucoup d'infections virales, comme une angine ou une rhinopharyngite, ne sont pas traitées par les antiviraux. La consommation de ces médicaments ne reflète donc qu'une partie des épisodes infectieux qui leurs sont liées. A l'inverse, les antibiotiques peuvent être prescrits en prévention, et parfois à mauvais escient. Les données qui leur sont relatives ne sont donc pas assez spécifiques" affirme Sylvaine Artero, biologiste épidémiologiste, chargée de



recherche à l'Inserm et auteure de l'étude. Pour évaluer la corrélation entre le sommeil et ces deux types d'infections, les chercheurs doivent mener une nouvelle étude plus spécifique. "Il

faudra corroborer nos résultats par d'autres études, pour se concentrer ensuite sur les mécanismes biologiques qui sous-tendent cette corrélation" conclut Sylvaine Artero.

Apprendre une deuxième langue est bénéfique à n'importe quel âge

Etre bilingue ne facilite pas uniquement les voyages, mais permet de stimuler et activer le cerveau. Que l'on soit âgé de 3 ou de 80 ans, il n'est jamais trop tard pour apprendre une nouvelle langue et profiter ses bénéfices santé sur les capacités cognitives. Le site *Medical Daily* cite une vidéo réalisée par l'éducatrice américaine Mia Nacamulli, où elle explique le fonctionnement de trois différents types de cerveaux bilingues. Lorsqu'un enfant découvre le langage et le nom de chaque objet en deux langues différentes simultanément, on parle de bilingue composé. Dans le cas d'un adolescent qui apprend une langue à l'école, mais qui utilise sa langue maternelle à la maison, c'est un bilingue coordonné. Et les adultes qui traduisent une nouvelle langue dans leur tête, tout

en arrivant à bien la maîtriser, sont des bilingues subordonnés.

Lutter contre les maladies neurodégénératives

Le langage implique à la fois les fonctions de l'hémisphère gauche (logique) et de l'hémisphère droite (émotions) du cerveau, qui se développent avec l'âge. Les bilingues composés, qui ont appris deux langues pendant l'enfance, auraient une approche globale de ces deux langues, à la fois du point de vue logique et émotionnel. Tandis que les bilingues coordonnés et subordonnés, tendent à séparer les deux hémisphères et utiliser une approche plus rationnelle avec la deuxième langue. Mais peu importe l'âge auquel la langue



a été apprise, le cerveau en tire toujours des bénéfices. La matière grise d'un cerveau bilingue est plus dense. Cela permet d'accélérer les transmissions

entre les neurones et les synapses et lutter contre les maladies neurodégénératives comme Alzheimer et la démence tout en exerçant les facultés du cerveau.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING • Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes. • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients Missions : • Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution • Évalue le positionnement de la société sur le marché, • Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, • Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, • Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing • Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée • Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) • Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients • Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, • Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) • Veille à la diffusion des supports d'information, • Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... • Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits • Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes • Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels • Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à optimiser les ventes • Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, • Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner • Pilote et met en œuvre la politique commerciale • Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services • Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires • Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences • Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... • Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées • Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client • Élabore les stratégies de ventes offensives • Assure la mise en œuvre des techniques de ventes • Met en place un réseau de distribution • Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution • Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire • Développe et suit les grands comptes • Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques • Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs • Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants • Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs	• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures • Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs • Établit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction • Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs Profil : • Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste • 10 ans d'expérience • Sens de communication • Capacité de négociation et de persuasion • Force de persuasion • Rigueur, adaptabilité et mobilité • Compétences managériales • Sens de l'analyse • Raisonnement inductif et déductif • Doté d'esprit positif et créatif • Focalisé sur les résultats • grande résistance à la pression • Capacité de détecter et de gérer les problèmes • Maîtrise du français et de l'outil informatique • Discrétion élevée et intégrité morale Avantages : • LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALifiantes & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER Lieu de travail principal : • Kouba Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE Missions : • Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas • Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs • Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. • Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports • Etablissement des documents liés au mode de transport • Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise • Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement • Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi • Rapprochement fin de mois avec la comptabilité • Tenue à jour des documents de gestion logistique • Gérer les réclamations clients. Profil : • Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. • 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. Lieu de travail principal : • Alger Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE Missions : • Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. • Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE • Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société • Montage et mise en forme du processus HSE • Management et Pilotage du Processus de HSE. • Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. • Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord • Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. • Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE Profil : • Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle • Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. • Expérience minimale 02 ans	• Expérience sur un poste similaire souhaitée • Dynamique • disponible Lieu de travail : Alger Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT). Missions : • Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: • Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; • Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. • Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. • Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. • Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. • Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. • Superviser et contrôler la gestion des agences. • Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. • Superviser et contrôler la Gestion du patrimoine de l'entreprise. • Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra Compétences : • Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum • Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail • Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives • Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire • Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus • Maîtrise parfaite de l'outil informatique • Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles • Vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public • Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. Lieu de travail : Alger Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT) Missions : • Rattaché au Responsable HSE • Coordinateur des structures de sûreté interne des agences • Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales • Coordonner les relations de la société de gardiennage • Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances • Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. • Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail • S'assurer de la mise en application des mesures de prévention Compétences : • Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum • Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité • Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives • Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire • Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus • Maîtrise parfaite de l'outil informatique • Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. • disponible	Lieu de travail : Alger. Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES Descriptif de poste: • Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis • Commercialiser la prestation transport logistique. • Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers • Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) • Prospecter, développer et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale • Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport • Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division • Veille permanente de la concurrence au niveau local et national • Reporting... Capacités et expérience souhaitées: • Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum • Formation en logistique internationale ou commerce internationale • Au minimum 2 ans d'expérience • Persévérance, bon relationnel • Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de décoder les besoins des clients et répondre à la demande. Lieu du travail: • Alger Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploipartner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES Missions: • Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise • Analyse financière régulière. • Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise • Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, • Suivre les facturations, le recouvrement, • Assurer le reporting mensuel/budget, • Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, • Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, • Autoriser le paiement des fournisseurs • Suivi de la gestion des stocks Profil : • Expérience requise • Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste • Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée Diplôme requis • Licence en finances Compétences • Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) • Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) • Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques • Très bonnes connaissances en finances • D'excellentes compétences interpersonnelles • Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité • Aptitude aux présentations fréquentes • Aptitudes à la communication verbale et écrite, • Capacités de définir des priorités et respecter les délais • Très bon sens de l'organisation, • Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement • Excellent niveau dans la résolution des problèmes • Compétences en informatique Lieu de travail principal : • Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA. Référence : emploipartner- 1407 Poste : Emploipartner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET
---	--	---	--

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

Cuisine

Gratin de haricots verts



Ingrédients :

300 g de haricots verts cuits,
100 g de fromage
2 steaks hachés
1 gousse d'ail et 1 oignon,
5 bonnes c. à soupe de crème fraîche

Préparation :

Faire cuire les steaks hachés à la poêle avec ail, oignon et huile d'olive. Ecraser-les ensuite. Dans un plat allant au four, mettre la viande, ajouter les haricots et napper de crème fraîche. Parsemer ensuite de fromage et mettre au four chaud T7 pendant 20 minutes.

Muffins orange-chocolat



Ingrédients :

260 g de farine
3 c. à café de levure chimique
80 g de sucre
1 pincée de sel
1/8 de litre de jus d'orange
1 c. à café de zeste d'orange râpé
1/8 de litre d'huile
Extrait de vanille
10 cl de lait
1 œuf
1 poignée de pépites de chocolat

Préparation :

Mélanger les ingrédients secs dans un grand saladier. Dans un autre saladier, mélanger les autres ingrédients. Verser peu à peu les ingrédients liquides mélangés dans le mélange d'ingrédients secs et remuer juste assez pour mouiller toute la farine. Ajouter et mélanger les pépites de chocolat. Remplir les moules à muffins aux deux-tiers. Cuire à 200°C une vingtaine de minutes.

Les marques de produits cosmétiques ne proposent pas encore la crème de jouvence universelle mais, en utilisant des produits de soin adaptés à son type de peau et en se maquillant avec subtilité, on peut se donner un sérieux coup de jeune.

Le teint

Pour avoir un joli teint, il faut avoir une bonne hygiène de vie. Mais on peut aussi lui donner un coup de fraîcheur en l'exfoliant une fois par semaine. Les bases de teint floutent les imperfections. Elles s'appliquent après la crème et avant le fond de teint. Le fond de teint se met en touches sur la zone T. Préférez un ton satiné et appliquez-le par massages doux, de bas en haut, pour remonter les traits et activer la circulation. Un voile de poudre par-dessus, et c'est tout.

Bon à savoir : Pour les peaux claires, choisissez un ton rosé. Et pour les peaux mates un orangé. Contre la couperose, utilisez une base de nuance verte.

Les yeux et les paupières

Fragiles, ils réclament leur soin matin et soir. Avant d'appliquer l'anticerne, puis l'ombre,

attendez que le soin ait pénétré. 1 : une touche de fond de teint sur les paupières. 2 : l'anticerne, dans le coin interne de l'œil plutôt que sous l'œil. Pour maquiller vos yeux, commencez par le ton sombre sur la paupière mobile, ensuite le ton satiné et clair (juste sous l'arcade). Les bons tons : taupe, mauve, gris. Évitez les bistres : vert, marron ou kaki, plus ternes. Pour le mascara : brun, marine ou bordeaux. Et accentuez vos sourcils, la clé de voûte du visage.

Bon à savoir : Exercez de légères pressions sur le contour de l'œil, en insistant à la racine du nez, pour le drainer.

Le blush et les lèvres

Placé trop bas, le blush fait tomber les traits et creuse le visage. Le bon endroit : sur le bombé des joues. Souriez pour le repérer. Le bon ton : pêche. Pensez à exfolier vos lèvres avant de les maquiller.

Bon à savoir : Utilisez un crayon à lèvres de couleur chair, qui va avec tous les rouges et redessine les lèvres.

Les cheveux :

Non, se couper les cheveux ne rajeunit pas toujours, cela peut durcir les traits. Essayez plutôt le long déstructuré et dynamique. Où la frange, si elle vous va. Votre coloration sera travaillée avec au moins deux tons pour éviter l'aspect casque. Des cheveux blancs ou gris naturels sont jolis avec un teint frais, sinon faites une



légère coloration. Côté soin, visez la brillance en appliquant régulièrement un sérum vitalisant et, après chaque shampooing, un conditionner pour refermer les écailles du cheveu.

Bon à savoir : Avec l'âge, les traits ont tendance à tomber, on adopte donc une coiffure mi-longue effilée ou on relève ses cheveux sans trop dégager la nuque.

ENFANTS

C'est quoi ces tics ?

Sans crier gare, voilà votre gamin parcouru de mouvements brusques et désordonnés. Il cligne des paupières, fait des rictus avec ses lèvres, secoue la tête... Comment réagir ?

Ça se manifeste comment...

Selon les cas, il cligne des paupières, fronce les sourcils, hausse les épaules ou hoche nerveusement la tête. Puis, il s'arrête aussi net. Ses crises se déclenchent souvent lorsqu'il est en public devant des inconnus ou dans des situations de conflits, à l'école ou à la maison.

Quand il dort, tous ses tics disparaissent comme par magie.

Il évoque rarement le problème, refuse souvent d'en parler, même avec vous, et nie parfois la réalité.

Qui est concerné par les tics ?

Les tics apparaissent souvent pendant la période dite de latence, à partir de 6 - 7 ans, et sont plus fréquents chez les garçons que chez les filles. Ce sont souvent les enfants très calmes, introvertis, voire inhibés qui sont concernés. Ils rencontrent des difficultés à verbaliser et à communiquer, surtout dans des situations conflictuelles. Le tic devient une réaction engendrée par une situation d'anxiété, un événement perturbant ou encore l'expression d'une agressivité inconsciente et refoulée.

Ce qu'il faut faire

Il est important que l'anxiété et les réactions suscitées par les tics puissent être comprises, reconnues et apaisées, si nécessaire avec l'aide d'un psychologue. Ne vous focalisez pas sur les tics. Veillez aussi à ne pas réprimer votre enfant lors de ses crises ni à vous moquer de lui. La réaction des parents est parfois déter-



Trucs et astuces

Soulager l'eczéma de bébé



Pour alléger une crise d'eczéma, mettre un peu d'huile de cade dans l'eau du bain du bébé. Ceci n'empêche pas de consulter un médecin si le problème persiste.

Enlever la moisissure sur un landau



Passez de l'eau chaude ammoniacquée sur toute la surface et rincez abondamment par la suite. Séchez bien avec un séchoir à cheveux au besoin et changez la literie si nécessaire.

Apaiser un mal de gorge



Mélangez une petite cuillère de miel d'acacia avec un peu de lait tiède et faites boire le mélange tout doucement au bébé. L'irritation sera ainsi apaisée. Si le mal persiste, consultez le médecin.

Soulager l'érythème

fessier

Mettez une tasse de bicarbonate



dans l'eau du bain du bébé et baignez-le comme d'habitude. Lavez, rincez et séchez l'enfant et ses fesses seront moins irritées.

Mots Fléchés N°3128

exécution capitale chance-lantes	↓	s'étolera (se) concen-très	↓	convenu mettront l'accent	↓	insérer laisseras en héritage	↓	alliance atlantique	↓	râpé	↓	chaland	↓
↓		↓		↓		↓				escroqua	↓	infusion de cinq heures	↓
réputées	→							fenouil	→				
figures	↓							devenus esclaves	↓			hélium au labo personnel	→
↓						immense lanceuse d'Ariane	→					↓	
joueurs	→									saute	→		
matière d'étoiles	↓									harangue	↓		
↓								dessous de sabot article contracté	→				fermer hermétique-ment
c'est le titane magnifi-cence	→		sera long à venir mettras en ordre	→								propulsé émana-tion puante	→
↓			↓			halo de médium complète	→			intact	→		
domaines révéla-tion	→							étriper annexe de stade	→	amateur	↓		
↓								↓					adoucir
						inspec-tions image de la ruse	↓						
molles-ses	↓	demi-étage	→									il coule de source mesurée	→
↓		↓										↓	
								propre	→			ville de fouilles	↓
briserai	↓	posse-sif vénère-ras	→		pose un écusson revenir au score	→				péripie	→		
↓		↓			↓								
début de qamme	→							distend	→				
revêtait	↓				adminis-trai qamins railleurs	→		petit if	↓	brillant exécutant aboutis-sements	→	ressassa	↓
↓													
						célestes	→						
						désigner	↓	demeu-rés préposi-tion	→				crottés
répartie	↓	émergen-ce vois le tour	→										↓
↓		↓											
format de papier marque d'amour	→							point de la rose plante à fourrage	→			bruit de caisse flan du Morbihan	→
↓								leurré	→			↓	
								tantale à l'amphi	→			bico-phone élu pyrénéen	↓
						ouvre le crâne	→						
initiales papales	→			ôteras les plis	→								

SUDOKU

N°3128

SOLUTION SUDOKU

N°3127

SOLUTIONS MOTS
FLECHES 3127

7	4	8	1	9	2	5	6	3
5	2	6	8	4	3	1	9	7
9	3	1	6	5	7	4	2	8
3	8	7	9	2	5	6	4	1
6	9	2	4	7	1	8	3	5
1	5	4	3	8	6	9	7	2
8	7	5	2	6	9	3	1	4
2	1	9	5	3	4	7	8	6
4	6	3	7	1	8	2	5	9

7	4	8	1	9	2	5	6	3
5	2	6	8	4	3	1	9	7
9	3	1	6	5	7	4	2	8
3	8	7	9	2	5	6	4	1
6	9	2	4	7	1	8	3	5
1	5	4	3	8	6	9	7	2
8	7	5	2	6	9	3	1	4
2	1	9	5	3	4	7	8	6
4	6	3	7	1	8	2	5	9

• C • M • V • A • V • R • E
BADIGEONNERONT
• FOLATRE • RASEE
FAMILIERE • VERT
• RACER • INVITEE
ADIEU • RECENTE •
• EN • SAISON • E • G
PRETEND • CUISSE
• A • ASSECHER • OO
T SAR • ERIE • RAID
• BISSAS • RISEE
FRIRE • SEVIT • SS
• AMANT • LEVES • I
OTE • TAPERA • ERE
• ARMERA • ILOTES
ETAI • DIGNES • D •
• I • STERES • MURA
ENTERRER • LOVEE
• ERRE • SOLES • SR
PEU • MO • NAGEUSE
• SCHAKOS • ESSES

Le bismuth défie la théorie de la supraconductivité

Difficile de ne pas éprouver une fascination envers la supraconductivité. Cette propriété quantique qui, entre autres prouesses, fait léviter les objets, est aujourd'hui au centre d'un grand nombre de recherches de pointe.

Si la découverte de matériaux supraconducteurs à températures ambiantes avait lieu, notre technologie en serait bouleversée. Nous pourrions alors, par exemple, conduire l'électricité sans perte sur de longues distances. Nous disposerions surtout de la capacité à produire des champs magnétiques puissants, ou d'en détecter des très faibles, avec des machines compactes et faciles à utiliser.

Un superfluide d'électrons qui s'écoule sans résistance

La question de l'existence de matériaux supraconducteurs à températures ambiantes a suscité beaucoup d'espoirs au milieu des années 80, lors de la découverte des cuprates. Malheureusement, ces céramiques sont en fait des supraconducteurs exo-



tiques échappant aux filets de la description standard de la supraconductivité, celle découlant de la théorie BCS. Acronyme des noms de trois physiciens : Bardeen, Cooper et Schrieffer proposée en 1957 et qui vaudra à ces hommes le Prix Nobel de physique en 1972. Leon Cooper avait en effet compris que, dans le cas des supraconducteurs conventionnels, l'interaction entre, d'une part, le gaz des électrons libres dans un métal et, d'autre part, les phonons acoustiques de son réseau cristallin, permettait à deux électrons de s'apparier. Ainsi,

toute découverte portant sur ce type de supraconducteurs est bonne à prendre, car elle pourrait livrer le secret de fabrication des supraconducteurs à températures ambiantes. On ne peut donc qu'être intrigué par la découverte exposée par un groupe de physiciens indiens du solide dans un article disponible sur arXiv et qui porte sur un métal bien connu au moins depuis le Moyen Âge : le bismuth.

Rappelons que le bismuth est le second métal le plus mauvais conducteur de la chaleur après le mercure. La physique du solide indique également

qu'il ne devrait pas devenir supraconducteur ou, pour le moins, selon la théorie BCS, pas sans descendre à des températures incroyablement basses. Or, voilà que l'on découvre qu'il le devient bel et bien à 0,00053 kelvins alors que l'on s'attendait à une température de changement de phase 1.000 fois plus basse.

Les physiciens sont vraiment perplexes. En général, les supraconducteurs standard disposent d'un électron libre pour participer à la conduction par atome. Or, dans le cas du bismuth, il n'en existerait qu'un pour 100.000.

La pyramide maya de Kukulcan dévoile un étonnant secret



La grande pyramide de Kukulcan, au Mexique, n'a pas encore révélé tous ses secrets. Cet édifice construit au cœur de l'ancienne cité maya de

Chichén Itzá a récemment fait l'objet d'analyses topographiques approfondies menées de manière non invasive par une équipe d'ingénieurs et

anthropologues du pays. Leurs résultats, récemment rendus public, indiquent l'existence d'une structure de dix mètres de haut et de forme pyramidale cachée derrière les murs du gigantesque monument précolombien. Selon les experts, il s'agit de la deuxième construction de ce genre, mise en évidence à l'intérieur du temple.

Une pyramide en poupée russe

Une autre structure similaire de 20 mètres de haut, a en effet été identifiée dans les années 1930. La nouvelle découverte laisse à penser que la pyramide de Kukulcan a été construite en strates, telle une "poupée russe". L'imposant bâtiment pourrait en effet avoir fait l'objet d'un processus en trois étapes durant lesquels trois pyramides auraient été érigées les unes sur les autres. Une théorie

surprenante mais tout à fait vraisemblable. Selon cette logique, la structure récemment découverte serait la plus ancienne. Une particularité pas si inhabituelle. Pour Denisse Argote, membre de l'Institut national d'anthropologie et d'histoire, cette technique architecturale n'est pas méconnue des archéologues. Il est en effet relativement courant de retrouver au cœur des bâtiments préhispaniques une organisation en plusieurs strates. Selon la spécialiste, la nouvelle découverte est particulièrement intéressante car elle apporte de nouveaux éléments et permet d'en savoir davantage sur la culture et sur les civilisations de l'époque. L'an passé, les archéologues avaient déjà révélé avoir découvert que la pyramide était construite au dessus d'une cénote, un gouffre rempli d'une rivière souterraine.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

TEFLON

Inventeur : Roy Plunett

Date : 1938

Lieu : États-Unis

Le teflon est présent dans la plomberie mais surtout dans les ustensiles de cuisine. L'auteur de cette découverte est un jeune chimiste qui découvrit par accident que le tétrafluorométhylène peut se polymériser en polyéthrafluorométhylène : en clair en teflon.



LES SIMPSON
MOE NIA LISA

22h35



Homer a oublié l'anniversaire de son ami Moe, alors même qu'il avait promis de l'emmener pêcher pour l'occasion. Meurtri, ce dernier lui adresse en retour une lettre vengeresse, inspirée par la colère et la déception. En parcourant le courrier, Lisa ne peut s'empêcher d'y percevoir, entre les lignes, un talent particulier. Elle accepte alors d'aider le barman à découvrir s'il possède une âme de poète caché. Contre toute attente, Moe parvient à se faire connaître - et apprécier - d'un groupe d'auteurs à succès américains. Mais rapidement, Moe prend la grosse tête et ne veut pas reconnaître combien Lisa l'a aidé...

LA TÉLÉ DES INCONNUS



22h35



Au début des années 90, Didier Bourdon, Pascal Légitimus et Bernard Campan dynamisaient le petit écran avec des parodies déjantées d'émissions et de pubs existantes. L'émission propose de découvrir ou de redécouvrir leurs sketches. Au programme : l'incontournable "Télémaquilles", "Tournez ménages", "Le Commissariat" avec le brigadier-chef Marcel Patulacci, "Les chasseurs", "Les sectes", "Fort Boyaux", "Questions pour du pognon"... Sans oublier leurs plus grands tubes dont "Auteuil, Neuilly, Passy", "Isabelle a les yeux bleus" ou encore "C'est toi que je t'aime".

ON N'EST PAS COUCHÉ



23h05



Aux côtés de Laurent Ruquier, Vanessa Burggraf et Yann Moix commentent les événements de la semaine écoulée. Des personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias sont également conviées pour évoquer leur actualité. Chacun se prête au jeu des questions des chroniqueurs qui pimentent les discussions sans langue de bois.

COMMISSAIRE MAGELLAN
CHAUD DEVANT !

20h35



Alors que tout le personnel du restaurant Le Lys Vert fête l'obtention de sa troisième « assiette », sa jeune chef, Amélie Dampierre, est assassinée dans sa cuisine. La jalousie d'un restaurateur concurrent, la vengeance du second de la victime ou un coup de colère de son ex-mari sont envisagés par Magellan. Ce dernier découvre aussi que le verdict du célèbre guide Livarel a été truqué.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

RASPOUTINE - MEURTRE À
SAINT-PÉTERSBOURG

22h30



Né en 1869 dans une famille de modestes paysans sibériens, Raspoutine se fait au fil des années une réputation de mystique, de devin et de guérisseur. En 1907, il entre à la cour du tsar Nicolas II et de son épouse Alexandra. Peu à peu, il gagne en influence avant d'être assassiné en 1916, victime d'un complot. Le document revient sur la réputation sulfureuse du personnage avec, notamment, les témoignages d'historiens ayant travaillé récemment sur le sujet.

DEAD LANDES
ET LES PREMIERS NÉS
MOURURENT

20h45



Retenus prisonniers par les criminels qui ont pris le contrôle du camping des «Rouleaux», Agathe et Sam cherchent un moyen de s'enfuir. Michel, lui, est forcé d'envoyer un message vidéo à «L'Escapade» pour demander un médecin car l'un des braqueurs est grièvement blessé. Pendant ce temps, au camping, Natalia et Clovis interrogent le rôdeur. L'homme, peu bavard, n'accepte de se confier qu'au père Cohen...

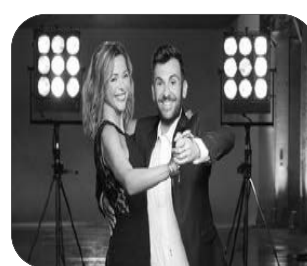
NCIS : LOS ANGELES
LA PLUME ET L'ÉPÉE

20h50



A Venise Beach, une voiture piégée explose lors d'une fête de charité organisée pour des Marines. L'attentat fait deux morts et plusieurs blessés. Dana Steele, une jeune journaliste ambitieuse, révèle que l'attaque proviendrait d'un groupe islamique sur lequel le FBI enquête depuis plusieurs mois. Les enquêteurs veulent interroger la jeune femme pour connaître sa source et retrouver les auteurs de l'attaque.

DANSE AVEC LES STARS



22h35



Pour cette demi-finale, Marie-Claude Pietragalla, Fauve Hautot, Jean-Marc Généreux et Chris Marques deviennent chacun le coach du couple de leur choix. Non seulement ils ont en charge la chorégraphie et la direction artistique de la prestation, mais ils doivent en plus y participer avec leurs protégés. Puis, les duos proposent une seconde danse, décisive puisque les deux meilleurs se qualifient pour la finale tandis que les deux autres se disputent la troisième et dernière place lors d'un ultime passage en face-à-face. Quelle célébrité quittera l'aventure aux portes de la dernière étape de cette septième saison ?



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél/Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Lartzi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouziah : 02100007130000214 de 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

RIHANNA

ELLE DÉ MENT LES RUMEURS DE RIVALITÉ AVEC BEYONCÉ

Rihanna et Beyoncé, souvent comparées, s'affichent très rarement ensemble, alimentant sans cesse les rumeurs de rivalité. Rihanna tient à mettre un terme définitif à ces ragots.

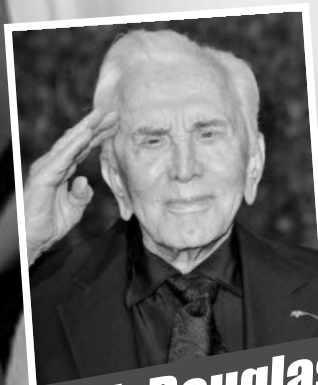
« J'aimerais que vous abandonniez tous ce sujet, et voyiez les choses dans leur ensemble ! On n'a pas besoin de monter les femmes noires les unes contre les autres ! Nous devons être célébrées, et l'Académie des Grammy est d'accord », a-t-elle tweeté.



Melania Trump

Elle dément l'autisme de son fils Barron

Melania Trump aurait, selon TMZ, menacé de poursuivre en justice James Hunter, ayant supposé que son fils Barron serait autiste. Une vidéo a en effet été postée sur YouTube se demandant si Barron était autiste.



Kirk Douglas

L'acteur fête ses... 100 ans

C'est l'anniversaire d'une légende. Kirk Douglas a fêté ce vendredi ses 100 ans en grandes pompes. Son fils, Michael et sa belle fille, Catherine Zeta-Jones, ont convié pour l'occasion plus de 200 amis et membres de la famille en Californie.



إتصلوا بنا على الرقم الأخضر



**المديرية العامة للأمن الوطني
تطلق الخط الأخضر الخاص بمخطط الإنذار
في حالة إختطاف أو إختفاء الأطفال**

